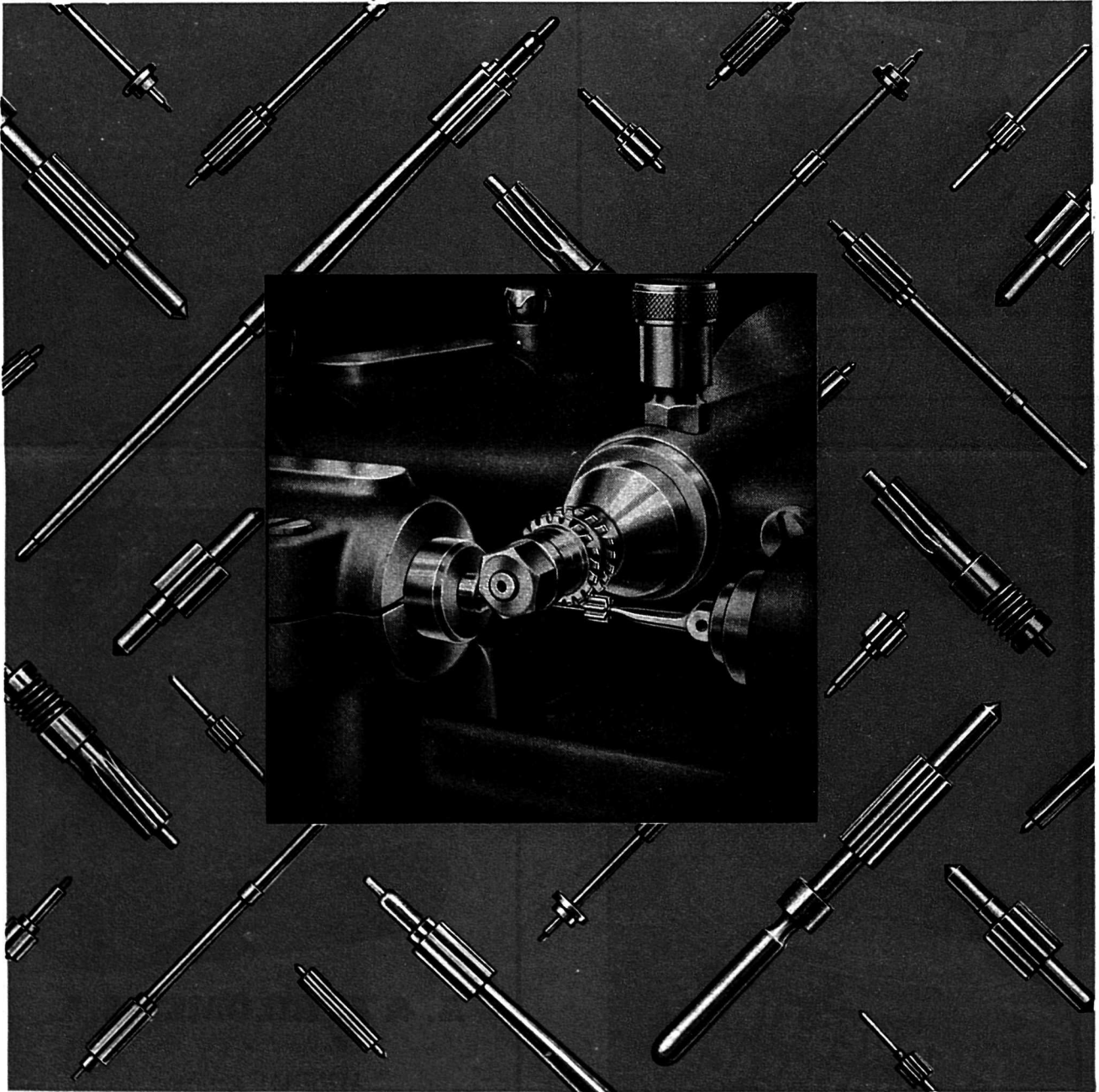


LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE
DES ASSOCIATIONS PATRONALES, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE
ET DE LA FIDUCIAIRE HORLOGÈRE (FIDHOR)



TAILLAGE D'UN PIGNON D'HORLOGERIE SUR MACHINE A TAILLER N° 1

S.A. JOS. PETERMANN MOUTIER

FOIRE DE BALE 1946, HALLE VI, STAND 1671

ETAMPES

E. JEANRENAUD
BIENNE

publicolor
th.

Une PIERRE PRÉCIEUSE

Une pierre précieuse est un trésor qu'on garde jalousement. Pour le montre aussi, une bonne pierre est le trésor qui lui donne la faculté de marcher toujours actuellement.

PIERRES FINES
MEROZ FRÈRES
LA CHAUX-DE-FONDS

Pierre BRUNNER
successeur de BRUNNER FRÈRES

PIERRES FINES
EMBOUTISSAGES
LE LOCLE SUISSE

THUYA

A. & A. GILOMEN S.A.
Midland Watch Co.
LENGNAU près Bienne
Spécialité: Chronographes

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 22.— Fr. 11.—
Compte de chèques postaux IVb 426

Régie des annonces :
PUBLICITAS S.A., NEUCHÂTEL
Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

Organisation du monde

LES ÉLECTIONS EN U. R. S. S.

Un malaise indéfinissable étreint les peuples. De quelle nature peut-il bien être ? Les élections soviétiques du 10 écoulé apporteront-elles, entre autres, par les proclamations qui les ont précédées, quelque explication à ce sujet ?

L'expérience russe, dont on sait tout ce qu'elle contient d'originalité, a été suspendue par l'agression du Reich. Les Soviétiques font un nouveau départ, dans les conditions politiques les meilleures, puisqu'ils ont remporté la victoire, mais dans des conditions économiques difficiles, étant donné l'ampleur des dévastations.

C'est à ce moment précis que se placent les élections au Soviet suprême. Certains discours ont été révélateurs de l'orientation que le gouvernement du Kremlin entendait imprimer à l'organisation économique et sociale du pays.

Staline a fait des promesses au peuple : la suppression du rationnement alimentaire — alors qu'on croyait l'U.R.S.S. entre la disette et la famine — et le relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs par un abaissement substantiel du coût de la vie. Ceci grâce à la politique des plans ! Un nouveau plan entre en vigueur, toujours quinquennal. Ce « 1946/50 », comme on l'appelle là-bas, vient d'être arrêté par le Conseil des commissaires du peuple. Comme les précédents, il est de direc-

tive à caractère impératif, et non de conjoncture, fondé sur des prévisions. Sa caractéristique le distingue des précédents : en effet, la situation veut que le pays pousse vivement la production de biens de consommation et mollement l'équipement. Un décret du presidium du Soviet suprême crée un Commissariat du peuple chargé de forcer les cultures industrielles. Tant pis pour la base technique sur laquelle repose l'économie collective ! La production de tracteurs ne donne cette année qu'un dixième des engins réclamés par l'agriculture et l'on est cependant de moins en moins pressé de s'adresser à la production ou aux crédits américains.

L'Etat dirigera plus que jamais le marché noir, qu'il tolère dans un but fiscal. De grands travaux absorberont toute la main-d'œuvre : le prestige de l'U.R.S.S. exige que ne se pose aucun problème de chômage. Interdiction d'augmenter les salaires ; en revanche, ce sont les prix qui diminueront, en moyenne d'un tiers, pour certaines catégories, jusqu'à 60 %. Qui fera les frais de cette opération ?

Mais, Staline a encore dit autre chose aux électeurs de la circonscription qui porte son nom, à Moscou. Il a parlé de la nécessité d'assurer un gigantesque programme de réarmement, « seule garantie contre les accidents » ! Les dommages de guerre signifient un retard de cinq ans, mais ils ont affirmé la Puissance soviétique. Il faut rattraper ce retard. Les chiffres de la statistique industrielle de 1960 doivent être 3 1/2 fois plus forts que ceux de 1940, plus encore ceux de la métallurgie et de la chimie en particulier. « L'assurance-surprise » sera couverte, lorsque le pays produira 50 millions de tonnes de fonte, 60 d'acier, autant de pétrole, 500 de charbon ! Il faut immédiatement prospecter les ressources naturelles : « Nous préparons 2000 expéditions, auxquelles prendront part 25.000 géologues ! ? Nous donnerons une aide efficace à nos savants (voir Cité de l'astronomie, pour la bombe atomique) : ils doivent dépasser leurs collègues étrangers. » Et voici qui est plus grave : « La guerre est la suite inéluctable de la contradiction interne entre les systèmes soviétique et capitaliste : la deuxième guerre mondiale n'est pas le résultat d'un hasard ou d'une faute commise par tel ou tel homme d'Etat (fût-il Hitler), mais l'effet inévitable

Sommaire

	Pages
ORGANISATION DU MONDE	
Les élections en U. R. S. S. par Ch. Burky	137
DOCTRINES ÉCONOMIQUES	
Libéralisme ou interventionnisme ?	141
ENCORE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU COMMERCE	
Schéma de son programme	143
AVANT LA CONFÉRENCE DE RIO	
La situation au Brésil	149
DIVERS	139 - 141 - 145 - 147

FOURNITURES D'HORLOGERIE

FOURNITURES INDUSTRIELLES

LAZUREA

MANÈGES
 DÉGAGEMENT
 FAILLAGES
 POUR TOUTES INDUSTRIES

CHESTIN KONRAD

MOUTIER SUISSE

PIERRE *Leitz*

LES BRENETS, SUISSE

TOUTES PIERRES D'HORLOGERIE

SCHNEIDER & SPITTELER

OBERDORF
BALE CAMPAGNE

LA BASE DE LA PRÉCISION

des forces économiques et politiques du monde aux prises les unes avec les autres. » Ces paroles raisonnent comme l'annonce d'un troisième conflit et Molotov n'a pas atténué la gravité de ce discours, en parlant de la production industrielle russe qui ne doit pas seulement atteindre celle des pays capitalistes — donc, il admet qu'elle est encore inférieure — mais la dépasser. Il dénonce la rétention des prisonniers de guerre allemands par les Alliés, des troupes polonaises, du corps blanc-russe en Autriche comme n'exprimant pas l'amour de ses associés pour la paix.

Cette méfiance congénitale est trahie par la politique étrangère : ces combats d'avant-poste à la limite actuelle de l'influence russe dans le monde, cette incompréhension de l'Europe et de sa civilisation, ce désir de faire sauter la ceinture des terres limitrophes qui empêche d'atteindre la mer, cette attaque violente du colonialisme qui ébranle aujourd'hui l'Empire britannique, après avoir mis l'Angleterre au banc des accusés, à la séance plénière de l'O.N.U. L'Amérique n'est ménagée jusqu'ici qu'en raison de sa puissance.

Ce programme et cette politique, qui sentent la poudre, ont-ils obtenu l'adhésion du peuple russe ? La votation donna 102 millions de oui et 900.000 non. Fut-elle un acte de foi ou l'obtint-on par pression, grâce à la radio, à la presse, à des conférences de tout ordre, aux « agitateurs » du Parti ? Au Soviet suprême sont entrés tous les maréchaux de guerre et... quelques ecclésiastiques. Ce double fait comporte une double signification.

Tout de même, la quasi unanimité des votants prête à des réserves. Comment les Baltes purent-ils souscrire ainsi à leur annexion à l'U.R.S.S. ?

Le plus grave, c'est la thèse de la sécurité, présentée par les grands chefs soviétiques. Qui ignore que, poussée dans ses derniers retranchements, elle conduit fatalement à la guerre ?

Espérons que ce qu'on a dit dans un but électoral, et à l'usage du peuple russe, ne conduira pas aux extrêmes qu'on imagine et que la raison, sinon le cœur, induira l'U.R.S.S. à se départir de son complexe d'infériorité et à jouer avec ses Alliés le grand jeu de la réconciliation sincère !

Ch. B.

Avis de L'Information Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 42

MARQUES DE FABRIQUE

Vos marques sont-elles déposées dans tous les pays où elles sont employées ?

Si ce n'est pas le cas, faites-les protéger, pour prévenir un emploi ou un dépôt abusif.

Nous nous chargeons de toutes les démarches nécessaires.

APPEL AUX CREANCIERS

Les créanciers de
sont priés de nous remettre le relevé de leur compte
sont priées de nous remettre le relevé de leur compte
en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

ENQUETES

Les maisons qui sont en rapport avec
Maschinenbau Hilti O. H. G., Schaan (Liechtenstein)
sont priées de se mettre en rapport avec nous.

Nous recherchons
Wittwer, Friedrich, ci-devant à Berne, 17, Aarberggasse.
Les personnes qui pourraient nous indiquer son adresse
actuelle sont priées de nous en faire part.

MISE EN GARDE

Nous mettons en garde contre :
Fiore Ernesto, Via S. Giovanni in Corte 28, Naples
Seitzinger & Figli, A., Ornavasso (Italie).

Service de recherches

AUTRICHE ET EUROPE CENTRALE :

Nagel, Hanusch & Cie, Lindengasse 47, Vienne VII/62,
cherche représentation générale.

GIBRALTAR ET AFRIQUE DU NORD :

M. E. Amar, Mackintosh Square, Gibraltar, cherche
représentation générale.

GOLFE PERSIQUE :

Abdul Hamid Behbehani, Kuwait, demande offres en
tous genres de montres.

INDES BRITANNIQUES :

Paranjothi A. Sanjeevi, Kondichetty Street, Madras,
demande offres en montres bracelets.

INDES PORTUGAISES :

José Caetano Jorge & Filhos, Avenida Vasco da
Gama, Nova Goa, demande offres en montres en
tous genres.

BRESIL :

E. Walter Zulauf, Santa Catarina, Serra Alta, demande
offres en montres en tous genres.

COLOMBIE :

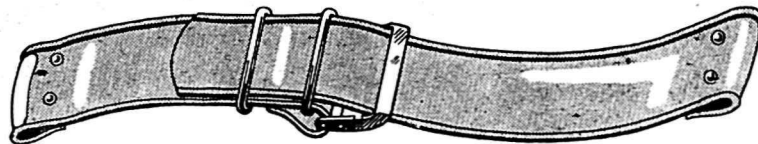
Francisco Glück Y Cia., Calle 12 n° 9-31, Bogota,
demande offres en montres en tous genres, bijou-
terie, joaillerie, fournitures.

Les maisons ci-dessus cherchent des relations avec des
fabricants suisses.

Nous déclinons toute responsabilité quant à l'hono-
rabilité et la solvabilité de ces maisons étrangères.

Il convient de se renseigner, avant de traiter, à l'Infor-
mation Horlogère suisse, La Chaux-de-Fonds.

FLEXO



LE NOUVEAU BRACELET-MONTRE THERMOPLASTIQUE

NE SE DÉTÉRIORE PAS A L'EAU, RÉSISTE AU FROID, INDÉCHIRABLE, ÉLASTIQUE
LE BRACELET-MONTRE MODERNE POUR LA MONTRE ÉTANCHE DE SPORT

FABRICANT: E. WOLFSBERGER JUN., LANGENBRUCK (BALE-CAMPAGNE) TÉLÉPHONE 7.62.12



DIXI S.A.

LE LOCLE (SUISSE)



CHATONS S.A.

LE LOCLE SUISSE

Signode

feuillard
clous d'ancrage
plombs à sceller



PETITPIERRE & GRISEL

NEUCHÂTEL

BILANS IMPOTS

Tenue de comptabilités par abonnements

FIDUCIAIRE KADERLI & KOHLER S. A.

Experts comptables diplômés

Maison de confiance indépendante au service de l'artisanat, du commerce et de l'industrie.

Plus de 30 années d'expérience. Références de premier ordre.

BIENNE - Avenue de la Gare 6 - Tél. (032) 2.40.29
ZURICH - Carmenstrasse 24 - Téléphone (051) 24.67.88

Doctrines économiques

LIBÉRALISME OU INTERVENTIONNISME ?

« Aux économistes et hommes d'affaires qui réclament un prompt retour à une juste liberté économique, déclare Agefi, on objecte constamment les erreurs et les conséquences qui ont marqué la politique entre les deux guerres. C'est le libéralisme de cette période, dit-on, qui aurait provoqué les crises de surproduction et de mévente, le chômage et le déclin du commerce international. C'est donc ce libéralisme qu'il a fallu répudier d'urgence pour confier à l'autorité de l'Etat l'organisation de l'économie de guerre. C'est ce libéralisme qu'il faut décidément reléguer pour que l'Etat mette en train aujourd'hui et fasse fonctionner demain une économie de paix. »

Ainsi présenté comme une vérité d'ordre historique, l'argument des dirigistes s'accrédite plus facilement dans l'opinion. L'idée d'une organisation rationnelle, théoriquement apte à prévoir et à conjurer tous les accidents de la période d'avant guerre, séduit naturellement. Reste à savoir si le coupable est vraiment le libéralisme.

Poursuivant la série des conférences « Pour une économie libérée », dont nous avons déjà donné le compte-rendu de la première le 7 écoulé, le Comité d'action économique et douanière a demandé dernièrement à André Marchal, professeur à la Faculté de droit de Paris, de passer en revue les causes qui ont altéré le fonctionnement du libéralisme entre 1929 et 1939.

La place nous manque — il faudrait un numéro spécial de la « Fédération Horlogère Suisse » — pour reproduire l'argumentation de celui-ci. Nous ne pouvons que rendre une partie de ses conclusions.

Le libéralisme, ni même le néo-libéralisme, qui ne repousse pas doctrinairement toute intervention de l'Etat, ne peut être tenu pour responsable de ce qui s'est produit. A peu près rien de ce qu'il préconisait n'a été suivi.

Aurait-il fait mieux ? Peut-être. Mais, « certains milieux libéraux n'ont-ils pas été les premiers à réclamer le renflouement des entreprises touchées par la guerre, à demander des droits de douane protecteurs, des primes ? Or, l'intervention de l'Etat est un peu l'épée de Damoclès. Quand il intervient, il ne rétablit jamais la liberté, mais tend à élargir le domaine de son intervention.

En ce qui concerne la crise financière de 1929, économique de 1931, sociale de 1936 et politique de 1938, le libéralisme tint-il un compte suffisant du chômage et de la misère ouvrière, on peut se le demander. Toutefois, ses conseils sont restés sans écho.

La politique adoptée alors relève-t-elle du dirigisme ? Il ne le semble pas non plus. Dans la plupart des grands Etats, les mesures appliquées l'ont été sans plan d'ensemble, sans coordination aucune. L'Etat se trouva aux prises avec une série de difficultés nouvelles et successives. Il voulut les résoudre au jour le jour. La méthode suivie fut empirique, une suite d'improvisations hâtives, une politique opportuniste. Cette hésitation entre la liberté et l'autorité eût pu être grave et pourrait devenir mortelle, à la longue, si les peuples n'y prenaient garde.

Mais, comment faire ?

La première solution qui se présente est le retour pur et simple au libéralisme. Cependant, bien des libéraux conviennent que dans l'état d'incertitude et de pénurie où nous nous trouvons, l'entière liberté économique engendrerait l'injustice et le désordre. Les non-libéraux ne se limitent pas à cette critique de circonstance : ils reprochent au libéralisme de construire la société et de fixer la place de l'homme dans cette société en fonction d'une donnée considérée comme intangible : le fait économique. Car, le libéralisme subordonne le social à l'économique.

Les socialistes, au contraire, agissent de façon inverse : ils subordonnent l'économique au social. Mais, leurs solutions sont souvent idéales ou déviées et peuvent se retourner finalement contre l'homme qu'elles prétendent servir.

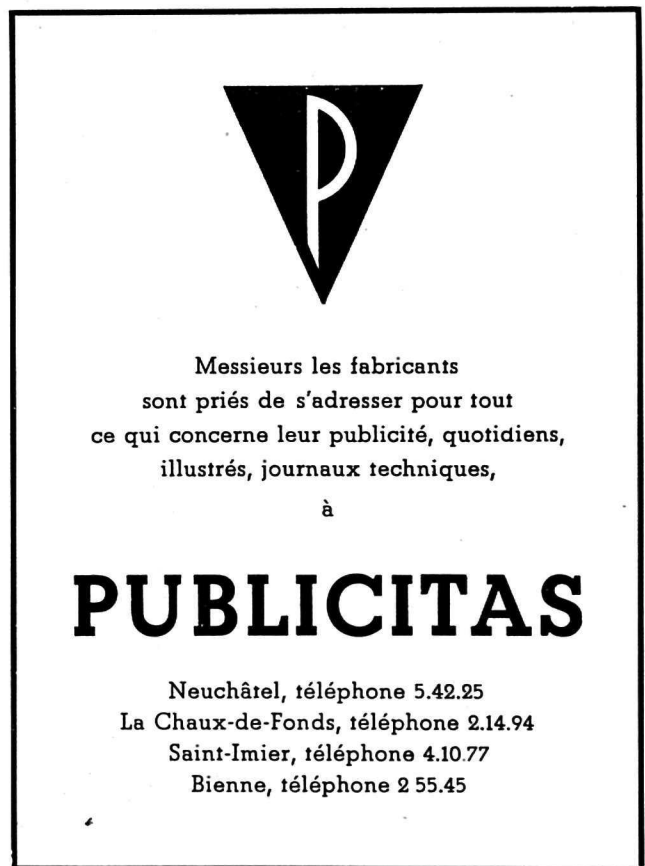
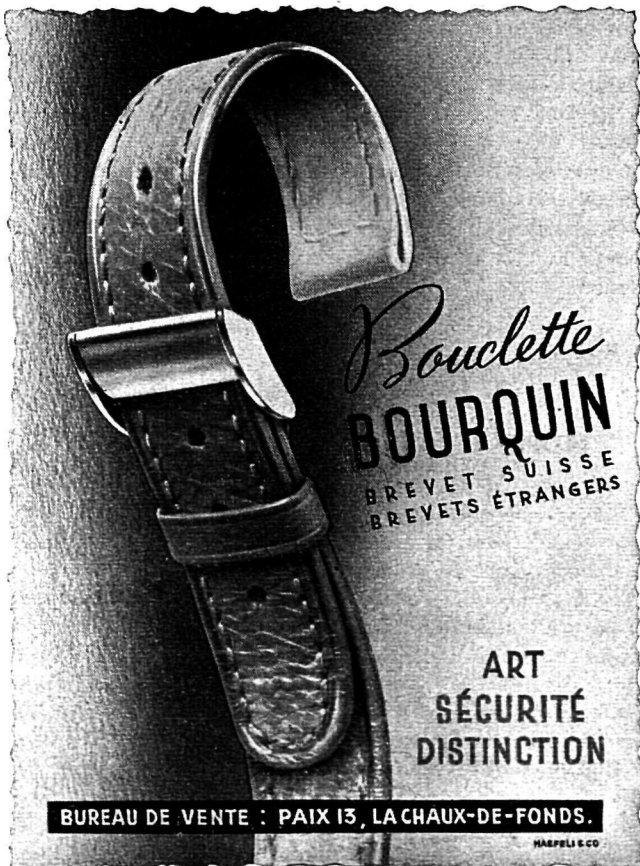
Une troisième solution est proposée par les Anglais. Ils s'efforcent de faire la synthèse de l'économique et du social en reconstruisant le travail en fonction des besoins humains. Telle est la conception de Beveridge qui relègue la finance au rôle de servante de l'économie, cette dernière étant elle-même orientée par les problèmes sociaux. Cette conception effarouchera les tenants de l'économie classique. Ils oublient que les Anglais demeurent des réalistes. Tant qu'ils étaient riches, ils s'attachaient au système libéral, avec tous les ressorts qu'il comporte (intérêt, profit, libre concurrence, initiative privée, libre-échange) ; maintenant qu'ils sont pauvres, ils s'orientent vers une solution idéaliste, plus conforme à la situation présente. L'opulente Amérique peut rester fidèle à la solution libérale, l'Angleterre, elle, repense son système économique et donne à des problèmes nouveaux une solution nouvelle.

Socialisme ou libéralisme ? Ou encore socialisme économique ? A l'expérience, on jugera l'excellence des systèmes. Y.

Postes, télégraphes et téléphones

LETTRES ET BOITES AVEC VALEUR DÉCLARÉE A DESTINATION DE LA FRANCE

Le service des lettres avec valeur déclarée qui avait été rétabli avec la France restait limité jusqu'à présent à l'envoi dans ce pays des actions françaises détenues par des banques ou des particuliers résidant en Suisse. Cette restriction est tombée dès le 18 février 1946 ; à partir de cette date, les lettres et boîtes avec valeur déclarée pour la France sont admises au transport d'une manière générale. A ce sujet, on fait remarquer que les lettres avec valeur déclarée pour la France ne peuvent pas contenir de valeurs ou montants qui, aux termes de l'accord financier du 16 novembre 1945 entre la Suisse et la France, doivent être versés ou déposés à la Banque nationale suisse ou à une autre banque suisse autorisée.



Encore la Conférence internationale du commerce

SCHÉMA DE SON PROGRAMME

Voici le plan de la Conférence internationale du commerce et de l'emploi (papier blanc 6709, du 6 décembre 1945) tel qu'il résulte des propositions transmises par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, à Washington.

On aura appris, depuis, que c'est le Conseil économique et social de l'O.N.U. qui adressera les convocations aux Etats-membres et, en outre, à certains neutres, au nombre desquels on désigne déjà la Suède et la Suisse.

I. Les deux Etats s'entendent sur la nécessité de réduire les barrières de toutes sortes s'opposant au commerce international.

II. Propositions américaines.

A. Nécessité d'une coopération économique internationale. — Elle seule écartera de fâcheux réajustements économiques et sociaux, introduira l'équité dans les relations mondiales et élèvera le niveau de vie de tous les peuples. A ces fins travaillent déjà l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture, le Fonds monétaire international et la Banque internationale de reconstruction et de développements. La Charte de l'Atlantique et l'article VII des Accords d'aide mutuelle prévoyaient d'ailleurs des mesures supplémentaires pour accroître le commerce multilatéral.

B. Propositions concernant l'emploi. — Un travail stable assurera un standing satisfaisant qui, à son tour, contribuera à l'expansion du commerce international. L'emploi national ne doit pas provoquer une « exportation de chômage ».

C. Propositions concernant une Organisation internationale de commerce.

a) Nécessité de cette Organisation. — Elle doit être créée par les Nations unies.

b) Ses buts. — Elle doit devenir un organe de consultation, prévenir le recours à des mesures de destruction du commerce mondial, faciliter l'accès à tous les membres, sur pied d'égalité, aux matières premières du globe, promouvoir l'expansion de la production et des échanges.

c) Membres. — Sont membres originaires de la nouvelle Organisation tout pays participant à la conférence et qui accepte cette qualité.

d) Politique commerciale.

X. Dispositions générales. — L'O.I.C. créera un corps de règles sur les droits internes, de transit et anti-dumping, sur les tarifs et les marques d'origine.

Y. Barrières commerciales. — On organisera une action internationale contre les hauts tarifs, le contingentement à l'importation, les subsides à l'exportation, la fluctuation des changes, la dépréciation artificielle des monnaies.

1. Tarifs et préférences. — Pour ce qui concerne l'importation, les membres s'entendront sur une réduction substantielle des tarifs. Ils élimineront les tarifs préférentiels. Aucun engagement actuel ne pourra s'opposer à cette action que favorisera d'ailleurs l'application de la clause de la nation la plus favorisée. De toutes façons, une marge de préférence ne pourra être accrue ou une

nouvelle préférence introduite. Les membres ne maintiendront pas de droits d'exportation d'un caractère discriminatoire.

2. Restrictions quantitatives au commerce. — Les membres entreprendront de les supprimer. Seules font exception, dans la période de transition suivant l'après-guerre, les restrictions susceptibles d'économiser du tonnage maritime, d'assurer une équitable distribution de produits et de liquider les stocks de guerre, ou encore d'assurer des secours aux pays sous-alimentés, enfin de sauvegarder la balance des paiements.

3. Subsidés en général. — N'entrent dans le cadre des propositions que les subsides qui tendent à accroître les exportations ou à réduire les importations. Les subventions à l'exportation seront abolies dans les trois ans qui suivront la création de l'Organisation.

4. Commerce d'Etat. — Les pays qui le pratiquent accorderont égalité de traitement à tous les membres de l'Organisation. Seules les considérations commerciales présideront à leurs accords internationaux. Ceux d'entre eux qui ont institué un monopole du commerce extérieur feront en sorte d'acheter, chaque année, des autres Etats-membres, et sur une base non discriminatoire, des produits pour un montant déterminé.

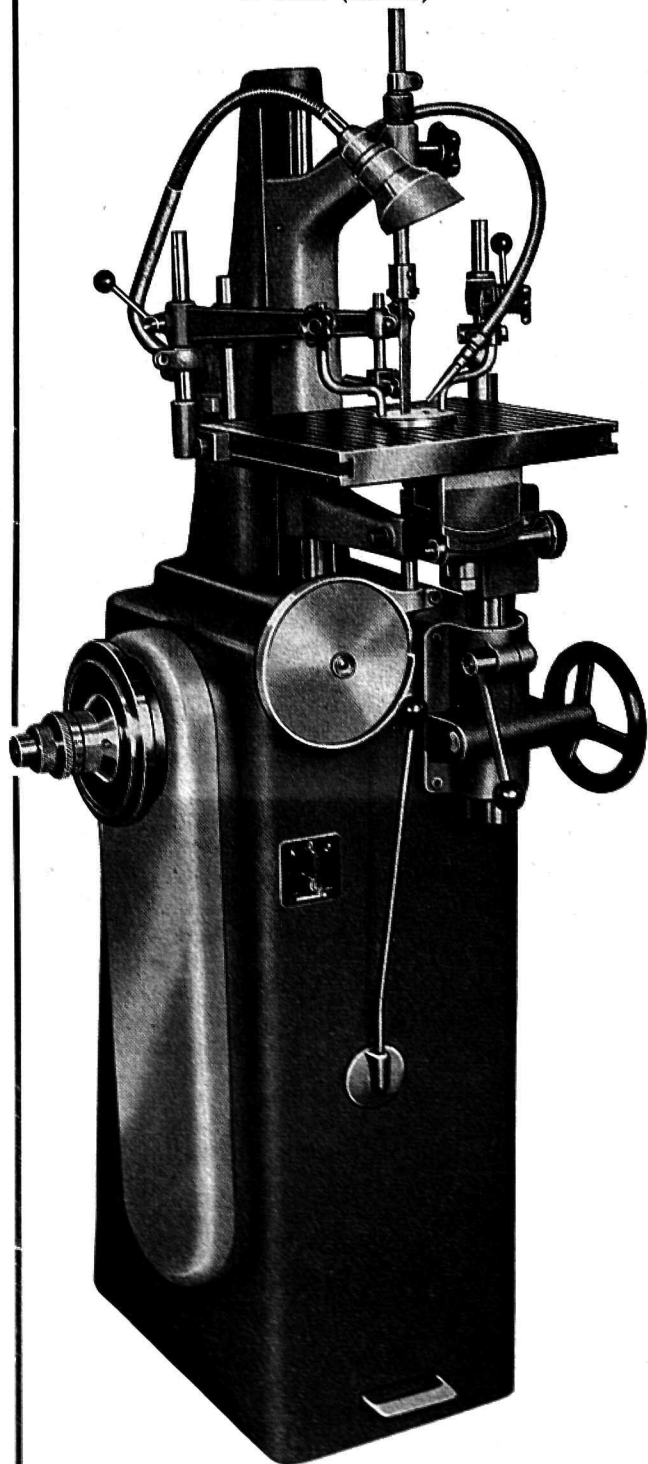
5. Contrôle des changes. — Les membres s'en tiennent aux principes établis par le Fonds monétaire international. Ils s'efforceront de lutter contre toute pratique restrictive dans le commerce international, très spécialement les arrangements du cartel, combinaisons pour traiter à prix fixes, à répartir le marché en sphères d'influence, à limiter la production ou l'exportation, à écarter l'aide de la technologie ou l'invention, à exclure des entreprises tierces ou à organiser un boycottage. Tout membre lésé peut recourir à l'Organisation.

e) Arrangements intergouvernementaux concernant les marchandises. — On évitera avec soin toute fluctuation sur les marchés de produits primaires, source de friction dans le passé. L'O.I.C. réunira à l'occasion une conférence internationale pour arriver à des accords sur chaque cas particulier. Les pays importateurs auront une voix égale à celle des pays exportateurs. La consommation mondiale sera assurée, en tous cas, à des prix raisonnables.

f) Organisation. — L'O.I.C. procédera à des études et publiera toute information à ce sujet. Ces organes sont la Conférence, l'Office exécutif, une Commission de politique commerciale, une Commission de pratique en affaires, une Commission des marchandises et un Secrétariat. La Conférence se compose de tous les Etats-membres. Elle a l'autorité suprême et se réunit au moins une fois par année. Chaque membre n'a qu'une voix et les décisions sont prises à la simple majorité. L'Exécutif prend les décisions provisoires entre deux conférences. Il se compose de dix-huit membres, dont les plus importants ont siège permanent, les autres étant élus pour trois ans, et renouvelables par tiers chaque année. Les Commissions se composent d'experts. L'une entre elles s'occu-

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE ST-BLAISE S. A.

ST-BLAISE (Neuchâtel)



MACHINE A LIMER ET SCIER
ÉQUIPÉE SPÉCIALEMENT POUR
LA FABRICATION D'ÉTAMPES



DORAGE

Articles spéciaux
Maroquinerie
Horlogerie
Mouvement
Bouchons
Roues

SPÉCIALITÉ: DORAGE ROSE

ESTOPPEY-ADDOR

BIENNE Tél. 2 40 92

U. S. A.

commandes régulières de mouvements
sont à sortir. Ecrire sous chiffre P 10114 N,
à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie à Bienne engagerait un

CHEF DE VENTE

pour son département commercial. Exigences :
expérience de la branche horlogère, des
marchés étrangers et connaissance des lan-
gues. Faire offres manuscrites avec copies
de certificats, prétentions et curriculum vitae,
sous chiffre S 20755 U, à Publicitas Bienne.

pera de l'industrie et des mines. Elle assurera une assistance technique pour tout ce qui concerne les matières ou produits qui ne tombent pas sous la juridiction de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Le Secrétariat se compose de trois offices. Il est conduit par un directeur général, assisté des trois chefs d'office.

L'O.I.C. entretient des relations étroites avec toutes les organisations parallèles des Nations unies. cb.

Commerce extérieur

UNION SUD-AFRICAINE

PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX IMPORTATIONS

Selon un avis publié à la « Gazette officielle » du Gouvernement sud-africain, du 7 décembre 1945, de nouvelles catégories de marchandises ont été exemptées du contrôle des importations. Les intéressés voudront bien se renseigner auprès de la Chambre de commerce de leur ressort au sujet des marchandises qui restent soumises au contrôle des importations.

CHILI

DOCUMENTATION POUR LES ENVOIS DE MARCHANDISES

Il résulte d'une communication de la légation du Chili à Berne que les dispositions suivantes sont entrées en vigueur au sujet des documents requis pour les envois de marchandises destinés au Chili :

1° La formalité du certificat d'origine a été supprimée.

2° Pour tout envoi de marchandise, il y a lieu d'établir une facture commerciale en cinq exemplaires. Il n'y a pas de formule spéciale ; les exportateurs peuvent dès lors utiliser leurs propres factures. Les factures peuvent être rédigées en espagnol ou dans la langue du pays exportateur. L'origine de la marchandise doit être attestée par l'exportateur sur la facture commerciale ; l'attestation de l'origine par une chambre de commerce n'est pas requise.

3° Les factures commerciales doivent contenir en outre les détails suivants :

- numéro de la facture et date d'expédition ;
- noms et adresses de l'exportateur suisse et de l'importateur chilien ;
- destination finale au Chili ;
- indication si la marchandise est transportée par voie terrestre et maritime ou par avion ;
- nombre, genre, poids bruts et nets, et marques des colis ;
- détails de la marchandise et noms des produits ;
- en cas d'envoi en consignation : indication des délais de consignation ;
- nom de la banque chargée du recouvrement ;
- prix par unité et prix total ;
- valeur fob totale de l'envoi en francs suisses et en dollars U. S. A. ;
- frets, assurances, etc., valeur cif.

4° La facture commerciale, établie en cinq exemplaires, doit être présentée au consulat chilien compétent (actuellement pour toute la Suisse au consulat général de Zurich) pour légalisation (certificación) ; pour cette opération, il est perçu un droit de $\frac{1}{2}$ % de la valeur fob de la marchandise. L'original de la facture commerciale et la première copie doivent être envoyés par l'exportateur à l'importateur chilien pour présentation au « Consejo Nacional de Comercio Exterior » ; la deuxième copie reste à la disposition de l'exportateur et les deux dernières copies sont retenues par le consulat chilien à ses propres fins.

5° Aucun droit n'est perçu et aucune légalisation de la facture n'est requise pour des

- a) marchandises importées par les autorités chiliennes ;
- b) livres et autres imprimés envoyés à des particuliers non commerçants dans des paquets contenant un seul exemplaire de chaque édition et qui n'est pas destiné à la vente.

Sont exempts de droit, mais pas de la légalisation, les factures couvrant des envois d'une valeur fob inférieure à 15 dollars U. S. A.

Les factures pour les envois par avion d'une valeur de 15 à 100 dollars U. S. A. ne doivent pas être légalisées, mais le droit de $\frac{1}{2}$ % de la valeur fob sera perçu directement par le « Consejo Nacional de Comercio Exterior » à Santiago.

Ordonnances fédérales

Ordonnance du Département fédéral de l'économie publique approuvant le tarif minimum de vente des préparages de pierres

Du 18 février 1946

Le Département fédéral de l'économie publique, vu l'arrêté du Conseil fédéral du 21 décembre 1945 protégeant l'industrie horlogère suisse, arrête :

Article premier. — Est approuvé le tarif minimum de vente des préparages de pierres à trou et des préparages de pierres de contre-pivot adopté par l'Association des fabricants de pierres d'horlogerie, ainsi que l'Association des fabricants de préparages, et soumis au Département de l'économie publique le 1^{er} février 1946.

Ce tarif est déclaré obligatoire pour les membres des deux associations contractantes ainsi que pour les maisons qui ne sont pas affiliées à ces groupements.

Art. 2. — Le tarif indiqué à l'article premier est déposé à la Chambre suisse de l'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, où tout intéressé peut se le procurer.

Art. 3. — La présente ordonnance entre en vigueur immédiatement, avec effet rétroactif au 26 janvier 1946.

IMPRIMEURS : HAEFELI & Co, LA CHAUX-DE-FONDS

POUR VOS QUESTIONS D'

IMPOTS

ADRESSEZ-VOUS A LA

SOCIÉTÉ DE CONTROLE FIDUCIAIRE

DR J. REISER

GENÈVE, 23, RUE DU RHONE, TÉLÉPHONE 5.43.50
LAUSANNE, 5, PL. ST-FRANÇOIS, TÉLÉPHONE 3 44 00
BIENNE, 20, AVENUE DE LA GARE, TÉLÉPHONE 2.72.30

Représentant

bien introduit auprès de la clientèle horlogère désire s'adjoindre quelques bonnes représentations. Offres sous chiffre P 1935 N, à Publicitas Neuchâtel.

Visiteur-décoteur

qualifié, petites pièces ancre, cherche relations avec fabricant grossiste désirant fonder filiale. Production éventuelle: 1-2 grosses par jour. Faire offres sous chiffre P 2784 J, à Publicitas Bienne.

Machines automatiques

A vendre 6 machines automatiques pour le sciage du saphir synthétique. Entièrement remises à neuf. Prix intéressant. Ecrire sous chiffre P 1934 N, à Publicitas Neuchâtel.

Spécialiste et conseil en publicité

avec longue expérience en Suisse et à l'étranger pourrait se charger encore de conseiller une ou deux bonnes entreprises. Spécialités: Organisation générale, de vente et de publicité, prospectus, annonces, brochures, expositions, formation de représentants. Offres sous chiffre P 1781, à Publicitas Bienne.

Montres et mouvements

Maison d'exportation achèterait montres et mouvements tous genres, spécialement mouvements 5 1/2" 1012, 5" A.S. et 6" ronds. Offres sous chiffre U 4627 X, à Publicitas Genève.

Chevilles grenat

Nous cherchons importante quantité de chevilles grenat. Faire offres avec échantillons, sous chiffre P 1980 N, à Publicitas Neuchâtel.

LA FÉDÉRALE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES
Incendie, Vol, Dégâts d'Eau, ZÜRICH
Bris de Glaces, Auto-Casco, Fondée en 1881
Transport, Valeurs,
Crédit, Caution

ASSURANCES

BUREAU DE
REPRESENTATION
A. REININ
LE PONT ENTRE LE CLIENT
ET LE FABRICANT

est à votre disposition pour
tout ce qui concerne les
articles qu'il représente



CADRANS

Catalogues et échantillons sur demande.
Commission

Abonnez vous à

**LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
SUISSE**

La F. H. S. est lue dans tous les pays du monde

PIGNONS

Echappement
Finissages complets
Taillage de pignons en tous genres

H. BEAUMANN & C^o S. A.

Les Bois

Téléphone 8.12.10

Retour à l'économie de paix

Le rapport annuel de la Société de Banque Suisse, l'une des plus grandes entreprises bancaires de notre pays, fournit un intéressant aperçu sur la situation économique générale de notre pays. On y lit notamment que la période d'après-guerre pose à l'économie suisse deux problèmes fondamentaux : celui de l'approvisionnement en carburants et autres matières premières, et par ailleurs celui de notre réintégration dans l'économie mondiale. Les efforts persévérants poursuivis dans ces deux directions se heurtent encore à des obstacles de tous genres et ne nous rapprochent que lentement du but.

La Suisse aborde l'après-guerre avec une monnaie saine et un appareil de production intact. Elle a manifesté à maintes reprises son désir de participer, dans la mesure de ses forces, à la reconstruction des pays dévastés. C'est ainsi que le Don suisse et nombre d'autres institutions officielles ou privées ont déjà apporté une aide appréciable aux populations éprouvées. Mais on attend aussi de notre pays qu'il prenne une large part au rétablissement des relations économiques internationales. Si nous comparons le mouvement de notre commerce extérieur en 1945 avec celui de l'année précédente, on constate une augmentation de 3,3 % de la valeur des importations, malgré un recul de 44,3 % de leur tonnage. La valeur des exportations s'est accrue de 30,2 %, tandis que leur volume a diminué de 42,2 %.

Le commerce extérieur a cependant accusé au cours de l'année dernière une reprise graduelle, sensible surtout durant les derniers mois en regard des chiffres très bas du premier trimestre. Les importations plus considérables de produits alimentaires et de matières premières ont déjà permis à nos autorités d'alléger quelque peu les mesures de rationnement. La situation permet également de prévoir un accroissement graduel de nos exportations. Cet état de choses est dû pour une bonne part à l'économie privée, dont les efforts inlassables ont eu raison de la plupart des obstacles mis à la liberté des transactions commerciales.

D'un autre côté, les accords de commerce et de paiements conclus avec divers pays ouvrent des perspectives favorables à notre commerce extérieur, si de nouvelles difficultés, notamment en matière de transports, ne viennent point contrecarrer leur bonne exécution. En ce qui concerne nos relations avec les Etats-Unis, il n'a malheureusement pas été possible jusqu'à présent, malgré diverses démarches, d'obtenir la libération des avoirs suisses bloqués dans ce pays. Cet embargo compromet le rétablissement de bons rapports commerciaux et immobilise une partie non négligeable de la fortune nationale suisse ; sa levée aurait sans doute aucun l'heureux effet de ranimer rapidement les relations d'affaires traditionnelles entre la Suisse et les Etats-Unis. Au début de 1945, le Conseil fédéral a décidé de faire procéder à la « certification » des avoirs suisses aux Etats-Unis et d'en charger l'Office suisse de compensation. L'espoir de voir cette mesure promptement menée à chef ne s'est malheureusement pas réalisé jusqu'à ce jour ; elle aurait pourtant permis de disposer plus aisément de ces avoirs, peut-être même d'en obtenir la libération intégrale.

La situation de la plupart de nos industries s'est développée de façon satisfaisante, grâce à l'amélioration de notre ravitaillement en matières premières. Le degré d'occupation demeure élevé et les perspectives pour l'avenir immédiat sont bonnes. Toutefois, il est à souhaiter que, là où le rendement de l'entreprise le permet, l'on puisse constituer des réserves en vue des temps moins favorables qui suivront inévitablement, et que les dispositions fiscales en vigueur ne rendent pas impossibles ces mesures de prévoyance. Cette année encore, le développement dans les diverses industries n'a pas été partout uniforme, le degré d'activité ayant été largement tributaire des possibilités de ravitaillement en matières premières et en combustible. La main-d'œuvre a été insuffisante dans différentes branches, par exemple dans l'industrie textile. Dans d'autres domaines, tels que la métallurgie, l'industrie des machines et celle du papier, de la tréfilerie et de la câblerie, du cuir et des pneumatiques, on a cherché à parer à la pénurie de matières premières par le contingentement des commandes. L'industrie horlogère traverse actuellement une période d'activité remarquable. De son côté, l'industrie des couleurs d'aniline a pu reprendre ses exportations sur une base élargie depuis le relâchement du blocus. Dans l'industrie pharmaceutique, la forte demande de produits de marque s'est partout maintenue ; elle s'est même accrue dans les pays dont l'approvisionnement dépendait surtout de la production allemande.

Le rapport précité relève enfin que les banques commencent déjà à ressentir les effets du changement intervenu dans la situation par suite du passage de l'économie de guerre à celle de paix. Cependant, il s'est écoulé trop peu de temps depuis la fin des hostilités et la reprise du commerce extérieur pour que l'on puisse déjà parler d'une modification fondamentale de la situation.

Légations et consulats

M. Oswald Morand, de Günsberg (Soleure), secrétaire de légation de II^e classe à la Division des affaires étrangères du Département politique fédéral, est promu au grade de secrétaire de légation de I^{re} classe et nommé attaché commercial à la légation de Suisse à Rio-de-Janeiro.

Suivant une communication de la légation de Suisse à Rio-de-Janeiro, le gouvernement brésilien a accordé l'exequatur à M. Ernest Riggerbach, de Zeglingen (Bâle-Campagne), nommé vice-consul honoraire de Suisse à Florianopolis le 13 juillet 1945.

Suivant une communication de la légation de Suisse à Bruxelles, le gouvernement du Grand Duché de Luxembourg a accordé l'exequatur à M. Friedrich Müller, d'Emmishofen (Thurgovie), nommé consul honoraire de Suisse à Luxembourg le 11 décembre 1945.

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par M. Emile Montag de ses fonctions de consul honoraire de Suisse à Liverpool.

ÉTUDE DE M^E LÉON GRABER
HUISSIER-JUDICIAIRE A GENÈVE

Vente aux enchères publiques

Les jeudi 7, vendredi 8 et éventuellement samedi 9 mars 1946, dès 14 heures, rue du Rhône 23 (3^me étage), il sera procédé par le Ministère du soussigné, à la vente volontaire aux enchères publiques et au comptant, de la

collection de montres anciennes

et divers bijoux, toiles de maîtres, meubles, etc., dépendant de la succession de M. Maurice Reverdin, à Genève.

ORDRE DES VACATIONS :

Jeudi 7 mars : Montres anciennes, bijoux, argenterie.

Vendredi 8 mars : Tableaux, objets divers, meubles, tapis.

Une exposition aura lieu les lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 mars, de 14 à 18 heures ; des ordres d'achat pourront y être donnés.

Pour tous autres renseignements, prière de s'adresser à :

Dr Joseph Reiser, Société de contrôle fiduciaire s. a., administrateur de ladite succession, rue du Rhône 23, à Genève, téléphone 5.43.50,

M. Aimé Martinet, expert, rue Eynard 8, à Genève, téléphone 5.56.08,

et au soussigné :

Léon Graber, huissier-judiciaire
téléphone 4.07.55

Catalogue à disposition au prix de 2 francs.

Meules Arcansas

Nous cherchons à acheter meules Arcansas.
Les Fils d'Antoine Vogel, Pieterlen.

CREUSAGE ET GRANDISSAGE

On sortirait en qualité A,
creusage et grandissage.
Ecrire sous chiffre D 20907 U,
à Publicitas Bienne.



Imprimeurs

HAEFELI & CO

LA CHAUX-DE-FONDS

Avant la Conférence de Rio

LA SITUATION AU BRÉSIL

Est-il fastidieux de rappeler à nos exportateurs que le Brésil est le premier Etat de l'Amérique latine ou encore le second de tout l'hémisphère occidental, si l'on tient compte du fait que le Canada en est le territoire le plus étendu et les Etats-Unis le pays le plus peuplé.

Quelle fut l'influence de la guerre sur l'évolution générale du pays ? En particulier, qu'est devenu le standing de la population ?

Si les Brésiliens pouvaient mettre en valeur le potentiel énorme que représente un territoire grand comme l'Europe et s'étendant sur 40 degrés de latitude, de l'hémisphère septentrional au delà du Tropique du Sud, par les plaines de l'Amazone — les selvas — et le massif ancien — les campos — leur fortune serait considérable. Mais, ils ne sont que 45 millions d'habitants — évaluation que nous avons faite ce mois-même, ce qui ne signifie encore que 5 habitants au kilomètre carré dans la moyenne, moins encore si l'on défalque des villes telles que Rio de Janeiro, de 2 millions d'individus (la moitié du marché suisse) ou de Sao Paulo, d'un million. La côte, surtout dans sa partie centrale, est sans doute plus peuplée : la densité y oscille entre 50 et 100 habitants au kilomètre. En somme, c'est dans cette région que nos exportateurs ont trouvé et trouveront une clientèle, alors qu'ils n'ont rien à attendre de la plus grande partie de la surface du Brésil, cette silve et cette savane de l'intérieur où l'indigène ou le métis ne pratique que la cueillette.

Les Brésiliens sont dans l'obligation — un peu comme tous les Sud-Américains — de n'importer qu'en raison des ventes qu'ils réalisent sur l'étranger. Leur avantage est de pouvoir placer leurs commandes aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, si l'on s'en tient à la distance qui les sépare de ces contrées. C'est là aussi qu'ils font leurs achats. Achats d'autant plus importants qu'ils ne sont pas toujours destinés à la seule population brésilienne. En effet, les marchandises passent parfois en transit, continuant vers le sud, l'embouchure de la Plata, c'est-à-dire l'Uruguay et l'Argentine, quelquefois le Paraguay.

Au surplus, il y a au Brésil de nombreuses colonies étrangères — nous pensons à ces individus qui n'ont pas encore obtenu leur naturalisation, Européens en premier lieu, dont les besoins sont un peu les nôtres et qui achètent plus volontiers : ces 600.000 Italiens, 500.000 Portugais, 200.000 Espagnols, 50.000 Allemands, 50.000 Turcs, sans parler de 30.000 Japonais ou de 30.000 Uruguayens, première colonie de l'Amérique latine. Ces gens-là s'accroissaient dans les 50.000, avant la guerre. Le mouvement est tombé à 10.000 en 1939. Il a cessé durant les hostilités. Il va reprendre.

Chacun sait — l'affirmation est banale — que le Brésil est le pays de l'or rouge. Les achats de la grande république sont donc fonction des exportations de café, lesquelles représentent la moitié de toutes les sorties de marchandises et, par exemple, deux fois l'exportation

du coton, pourtant au second rang dans les ventes à l'étranger. En temps, normal, la baie fournissant la boisson aromatique va jusqu'à couvrir 70 % des exportations nationales.

On pourrait donc prétendre que c'est la situation économique du café qui va déterminer, en grande partie, la capacité d'achat du Brésilien. Qu'en est-il advenu ?

Durant la guerre, le Brésil, en l'absence de transports maritimes, a perdu le marché européen : c'est 40 % de ses exportations qui disparaissait d'un coup. Avec ses treize concurrents dans l'Amérique latine, tous producteurs de café, il créa, sous les auspices des Etats-Unis, devenu seul acheteur, le Panamerican Coffee Bureau, en 1940, qui fixa des contingents d'importation, un an plus tard, grâce auquel le Brésilien put placer 9 millions de sacs dans la grande république du nord. Néanmoins, il lui restait, c'est une façon de parler, 4 millions de sacs sur les bras. On peut imaginer l'effet que ces stocks, en partie valorisés, en partie détruits, exercent sur les prix ! Actuellement, on offre progressivement du tonnage et l'Europe réintervient dans les affaires et, tout de même, les Etats-Unis ne seront pas disposés beaucoup plus longtemps encore à absorber toute la production latino-américaine.

L'accord du café va donc être révisé, s'il ne l'a été déjà. Il faudra que les Brésiliens se débrouillent pour ne plus être tributaires aussi exagérément d'une production unique. Leur économie, leurs finances, leur monnaie en dépendent. Ils devront trouver ailleurs les devises nécessaires à l'importation et non pas se rabattre sur des emprunts, au surplus difficiles à contracter, étant donné que de plus anciens n'ont pas encore été complètement acquittés.

C'est pour avoir une balance commerciale et une balance des comptes actives que les autorités brési-liennes cherchent à ouvrir le marché intérieur ; les transports internes font malheureusement défaut. Elles voudraient se créer une clientèle dans la propriété rurale, accroître le pouvoir d'achat de la population, peut-être en diminuant les exigences du fisc. Mais, la nation ne pourra pas, du jour au lendemain, renoncer à la monoculture et l'industrialisation, sauf en ce qui concerne le textile ou le fer, appartient encore à l'avenir.

Ajoutons en terminant, que l'évolution politique, toujours si importante en Amérique latine, semble des plus favorables. A la dictature de Vargas, quand bien même « libérale », a succédé, depuis l'élection présidentielle du 2 décembre dernier et l'installation de fin janvier, la démocratie de Dutra. Le programme est identique, toujours social, mais il sera appliqué dans une atmosphère de liberté que les Brésiliens n'avaient pas respirée depuis longtemps.

cb.

Rédacteur responsable de la partie publicitaire : Publicitas S. A., Neuchâtel.

Tapis de Perse

A vendre de suite, au comptant, tapis de Perse en très bon état, quelques pièces peu usagées, dont 1 Täbris environ 2×3 m., 1 Täbris environ $2,5 \times 3,5$ m., 1 Keshan environ $2,7 \times 3,7$ m., 2 Heriz environ $2,4 \times 3,4$ m. Offres sous chiffre P 10154 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Shanghai

Représentation cherchée pour montres-bracelets ancre. Offres sous chiffre Yc 6920 Z, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Montres

Fabrique d'horlogerie conventionnelle, cherche à placer commandes de $11 \frac{1}{2}$ " seconde au centre, ancre 17 rubis, boîtes étanches, fond acier à vis, ainsi que quelques séries de $5 \frac{1}{4}$ ", boîtes chromées, fond acier ou plaquées or, verres optiques. Faire offres sous chiffre O 53987 X, à Publicitas Genève.

Représentation générale

Quelle fabrique d'horlogerie sérieuse et capable de livrer régulièrement accorderait représentation générale pour la vente de ses produits aux magasins suisses, à personne capable et très introduite? Ecrire sous chiffre P 10150 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

$11 \frac{1}{2}$ " seconde au centre

J'achète grande quantité de $11 \frac{1}{2}$ ", seconde au centre, ancre 17 rubis, boîte étanche, fond acier. Faire offres détaillées avec échantillon, à Monnat, rue de la Violette 23, Genève.

Grossiste

visitant les magasins suisses cherche à placer importantes commandes de montres, livrables de suite ou ultérieurement. Faire offres détaillées, sous chiffre P 10149 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

BULOVA WATCH CO

inc. NEW-YORK

Succursale de Bienne

sortirait des

terminages de petites pièces ancre soignées, réglage breguet

par séries régulières. Faire offres à nos bureaux, rue Weissenstein 9, à Bienne en indiquant la **quantité hebdomadaire** qui pourrait être livrée.

Chef visiteur

Fabrique d'horlogerie du Val-de-Travers engagerait pour époque à convenir un visiteur chef, horloger complet, capable de diriger son département de remontages et terminages. Faire offres, avec références et prétentions, sous chiffre P 1981 N, à Publicitas Neuchâtel.

Manufacture d'horlogerie, à Bienne,

cherche un

CHEF DE VENTE

pour son département commercial

Exigences : expérience de la branche horlogère, des marchés étrangers et connaissance des langues. Faire offres manuscrites avec copies de certificats, prétentions et curriculum vitae, sous chiffre V 20942 U, à Publicitas Bienne.

BULOVA WATCH C^o BIENNE

cherche pour de suite ou époque à convenir

TECHNICIEN- CALIBRISTE

sérieux et capable, ayant quelques années de pratique dans fabriques d'horlogerie ou d'ébauches. Prière d'adresser les offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à la direction, rue Weissenstein 9.

Horlogers complets

La Manufacture d'horlogerie Le Coultre & C^{ie}, Le Sentier (Vaud), engagerait, pour de suite ou époque à convenir, horlogers complets pour différentes places de visiteurs. Places stables.

CHEF COMPTABLE

capable d'établir bilans, 37 ans, avec famille, plus de 10 ans d'activité dans l'industrie horlogère, cherche changement de situation. On offre: grande expérience domaine de l'organisation, impôts, clearing, caisse de compensation, chômage et accidents, tous travaux de bureau. Allemand et français écrit et parlé, bonnes notions de la langue anglaise. On demande: situation en rapport et salaire correspondant. Adresser offres sous chiffre H 2396, à Publicitas Soleure.

Jeune commerçant cherche engagement dans **fabrique ou maison de gros d'horlogerie**

comme employé (corresp. all., franç., ital., vente, comptabilité, tous travaux de bureau) ou voyageur (très bien introduit auprès de la bonne clientèle horlogère suisse). Certificats à disposition. Entrée et conditions à convenir. Prière d'adresser offres sous chiffre Qc 7068 Z, à Publicitas Zurich.

Chef de vente

connaissant la langue anglaise est demandé par importante fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Situation d'avenir. Offres avec curriculum vitae, sous chiffre P 10130 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

AUX FABRICANTS D'HORLOGERIE

Fabrique d'horlogerie entreprendrait fabrication, terminages de montres ancre 5" à 13" en fournissant ébauches et assortiments. Adresser offres sous chiffre 1709, à Publicitas Bienne.

BRACELETS CUIR

en qualité soignée, pour grossistes et exportation, sont entrepris en grandes séries, par maison spécialisée. Ecrire sous chiffre P 10132 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

PROTEXO

LE BEAU ET BON BRACELET EN PROTEX
ÉTANCHE, LAVABLE, SOUPLE, SOLIDE, ETC., ETC.

USINE A GENÈVE

REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE

TÉLÉPHONE 4.41.44

CABLE: PROTEXO GENÈVE

LAUBSCHER FRÈRES & C^{IE} S. A.

Fabrique de fournitures d'horlogerie
vis, et décolletages de précision.

La plus ancienne fabrique suisse de vis.
Fondée en 1846

TAUFFELEN

près Bienne (Suisse)



Spécialités : Vis brutes et polies pour horlogerie, optique, pendulerie, pièces à musique, électricité, petite mécanique, appareils photographiques, etc. Décolletages en tous genres par procédés automatiques les plus modernes.

POLISSAGE ET LAPIDAGE DE BOITES
DE MONTRES

Gaston Jornod s. a.

Téléphone 4.73.13 GENÈVE Coulouvrenière 40

Spécialistes de la boîte étanche, métal et acier
Installation ultra moderne
Production 1000 boîtes acier par jour

PIERRES CHASSÉES, CHATONS, BOUCHONS

ALBERT STEINMANN

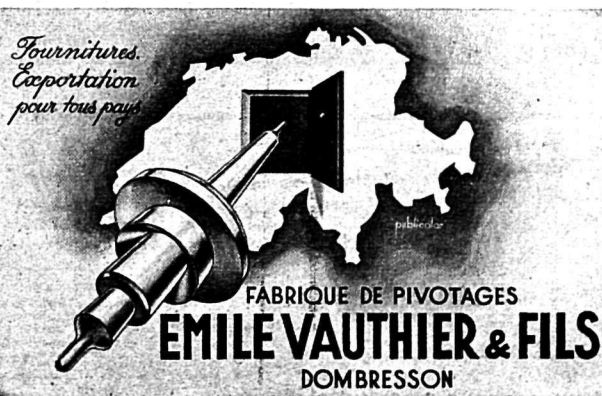
Rue Léopold-Robert 109
Téléphone 2.24.59

LA CHAUX-DE-FONDS

Des pierres de qualité – Un travail précis
Surveillé par un technicien

Seul fabricant des machines à calculer «STIMA» et «TREBLA»

Se charge de la fabrication de tous genres de
compteurs et de tous travaux de grande série



*Fournitures
Exportation
pour tous pays*

FABRIQUE DE PIVOTAGES

EMILE VAUTHIER & FILS

DOMBRESSON

Encore un **TÉMOIGNAGE** parmi des milliers d'autres:

«Votre comptabilité est sans aucun doute ce qu'il y a de mieux jusqu'à ce jour sur le marché. En outre votre comptabilité Auto-Doppique est une des plus merveilleuses conquêtes techniques de notre époque.»

(Près de 3.000 comptabilités **AUTO-DOPPIQUE** en pratique.)

COMPTABILITÉ KOHLER S. A.
(AUTO-DOPPIQUE)



BIENNE, avenue de la Gare 6, tél. (032) 2.40.29
ZURICH, Carmenstrasse 24, téléphone (051) 24.67.88

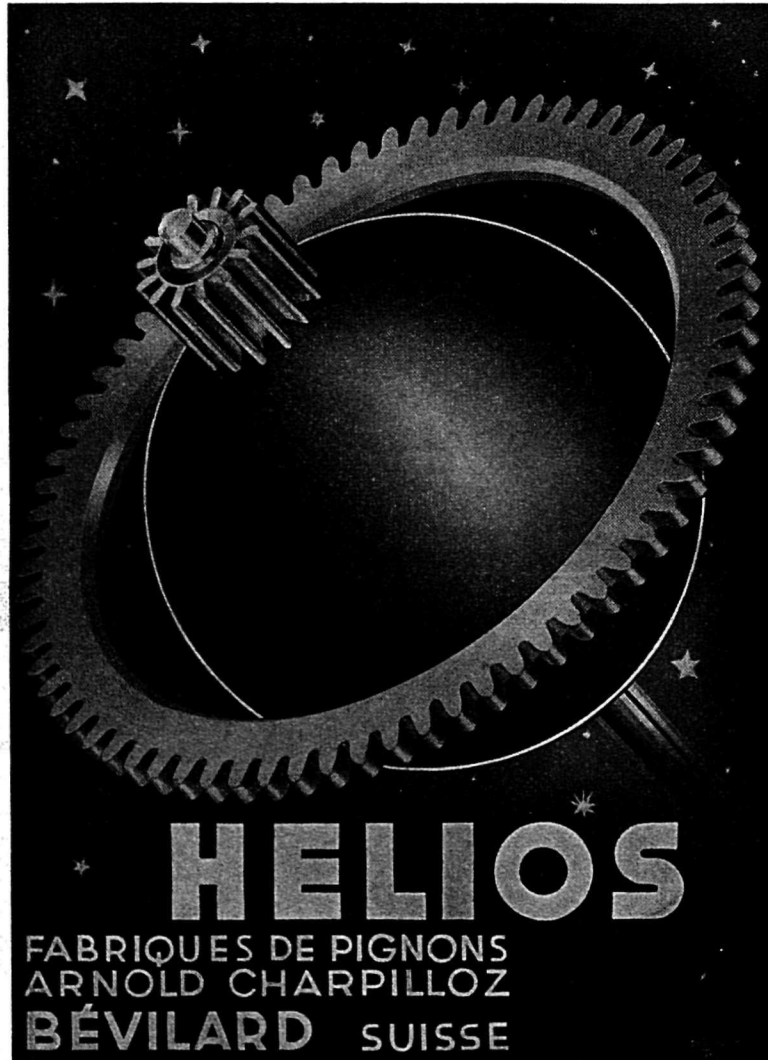
C. SANDOZ

LES GENEVEYS s/COFFRANE

FABRIQUE DE PIVOTAGES D'ÉCHAPPEMENTS

en tous genres, soignés et bon courant
SPÉCIALITÉ DE PETITES PIÈCES

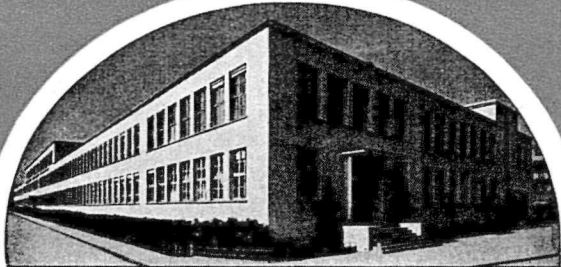
Atelier bien organisé – Livraison rapide – Téléphone 7.21.26



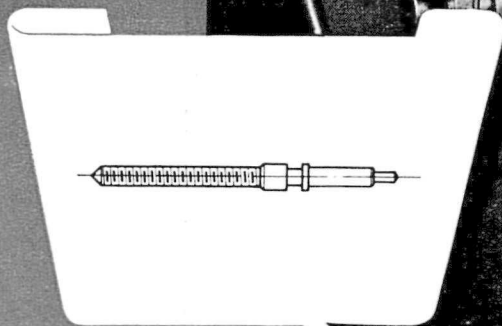
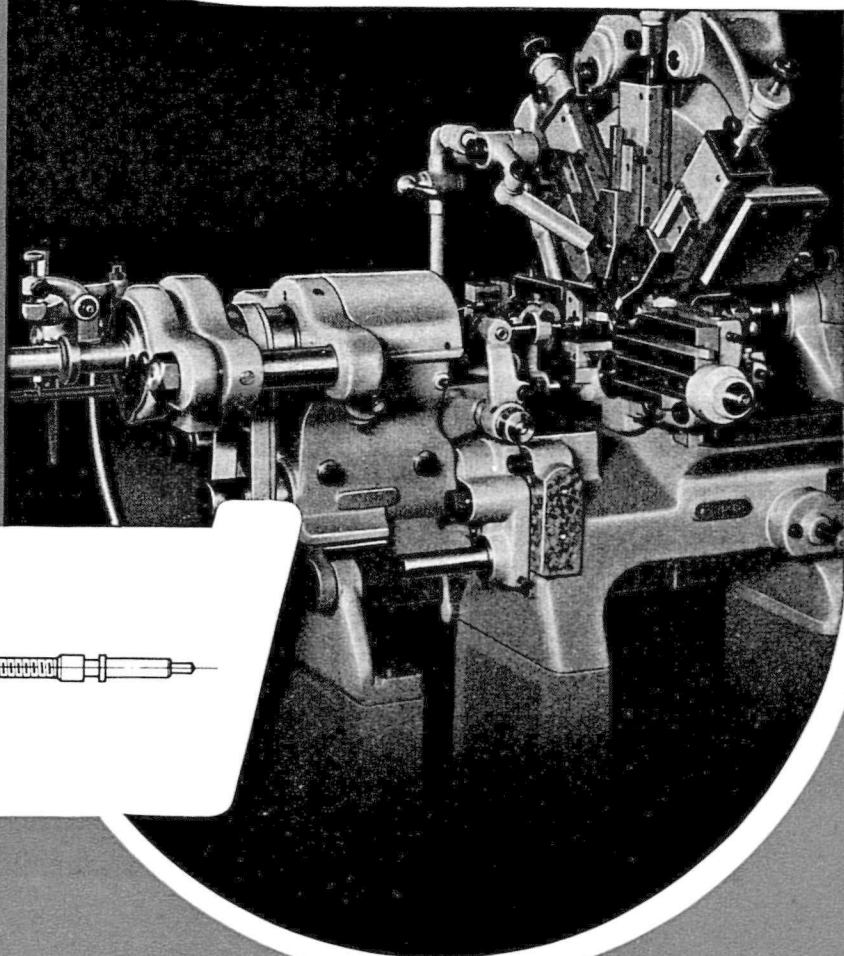
HELIOS

**FABRIQUES DE PIGNONS
ARNOLD CHARPILLOZ**

BÉVILARD SUISSE



BECHLER



Le décolletage est la première opération par laquelle passent une bonne partie des pièces de la montre. Il importe donc d'en tenir les tolérances aussi serrées que possible. Les nouveaux tours automatiques BECHLER, d'une précision remarquable, répondent à toutes les exigences.

HAEFELI & Co.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE
DES ASSOCIATIONS PATRONALES, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE
ET DE LA FIDUCIAIRE HORLOGÈRE (FIDHOR)



FABRIQUE DE MACHINES DE GRANDE PRÉCISION CH. SCHAUBLIN-VILLENEUVE · BÉVILARD (SUISSE)

VENTE DIRECTE

Exigez le véritable
PARE-CHOC INCABLOC
reconnaisable à son ressort caractéristique



Protège la montre

LE PORTE-ÉCHAPPEMENT UNIVERSEL S. A.

RUE NUMA-DROZ 150
LA CHAUX-DE-FONDS

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 22.— Fr. 11.—
Compte de chèques postaux IV b 426

Régle des annonces :
PUBLICITAS S. A., NEUCHÂTEL
Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

Organisation du monde

VERS LA TROISIÈME... ?

« Si vis pacem, para bellum », si tu veux la paix, prépare la guerre ! Ainsi pensaient les Romains. Ainsi pensait-on en 1914, puis en 1939 et, encore aujourd'hui, certains ressortent l'antique adage. Se rendent-ils compte qu'à force de préparer la guerre, on la fait ?

Lors des dernières élections de l'U. R. S. S., le monde entier a entendu les proclamations synchronisées de Staline, de Molotov, de Beria, du maréchal Vassilievski, de l'amiral Kuznetsov et du chef d'état-major Antonov sur les nécessités de forts armements. D'autre part, le général Eisenhower ne croit pas à la paix éternelle, car, a-t-il dit, l'esprit de coopération dont les nations avaient fait preuve sur les champs de bataille n'a pas survécu à la paix. « Les Etats-Unis ne perdront pas de vue le danger ! »

Et les voici qui, par la voix du ministre de la Marine Forrestal, annoncent une flotte sur pied de paix de treize porte-avions, abritant 3.627 appareils, et de 52 grands navires de guerre, ainsi que des équipages de l'effectif de 400.000 hommes. Sur pied de guerre, ces derniers doivent atteindre le chiffre de 4 millions ! De leur côté, les Anglais réorganisent leur armée. Leurs trois armes restent autonomes, alors qu'en U. R. S. S. on vient de se décider pour la combinaison de l'armée, de la marine et de l'aviation.

« Les naïfs, dit la syndicaliste « Solidarité », ont pu croire que l'entrée de la Russie soviétique dans le concert des nations mettrait une barrière à la folie militariste.

L'impérialisme manifesté par les dirigeants actuels de ce grand pays est bien fait pour les désillusionner. Les intentions de la Russie étant telles, les autres peuples, sans aucune exception, ne voudront pas s'exposer à des surprises désagréables. Ainsi se prépare fiévreusement une troisième guerre mondiale. »

« Puisque, écrit Walter Lippman, dans le « New York Herald Tribune », Staline a opté, dans son message électoral, pour les canons contre le beurre, alors notre devoir est clair : aux 60 millions de tonnes d'acier que l'U. R. S. S. doit produire en 1960 — trois fois et demie sa production de 1940 — les U. S. A. en opposeront 120 millions, le double ! Et comme nous ne disposerons pas de son potentiel humain, nous allons lui barrer la route avec notre potentiel machines. »

Voilà, n'est-il pas vrai, assure « La Semaine », qui dessine, sans confusion possible, la route joyeuse de nos destinées ; et voici qui la précise : s'adressant à Londres, à un aréopage de savants, Joliot-Curie a prophétisé la guerre invisible : incendies soudains, sécheresses-surprises, hécatombes-parties, etc., etc., toutes les dernières nouveautés du progrès ! Mais, ne vous faites pas de souci, ces préparatifs sont enveloppés d'un luxe de précautions, grâce au génie des chercheurs, que nous sommes assurés de ne rien ressentir : nous partirons un jour, en famille et « en douce »... « Il y avait d'ailleurs belle lurette que l'Écriture nous avait annoncé la fin du monde et le Jugement Dernier ! »

Les débats, au Conseil de sécurité, mais aussi à l'Assemblée générale de l'O. N. U. ont indiscutablement fait valoir le désir de paix du gouvernement britannique. Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage à ce propos. On était aussi persuadé de rencontrer le même esprit chez les Américains.

Or, voici que deux discours prononcés, l'un par un sénateur, l'autre par le secrétaire d'Etat, montrent que les U. S. A. entendent, dorénavant, dire très exactement ce qu'ils pensent à ce sujet. Vandenberg a déclaré textuellement : « Que veut donc l'Union soviétique ? Que fait-elle en Mandchourie, en Europe orientale, aux Dardanelles, en Italie, en Perse, en Tripolitaine, au Dodécane, sur la Baltique, dans les Balkans, en Pologne, au Japon, au Canada et même aux Etats-Unis ? » La

Sommaire

	Pages
ORGANISATION DU MONDE	
Vers la troisième...?, par Ch. Burky	153
AVANT L'EXPOSITION DE RIO	
La situation au Venezuela	157
POLITIQUE COMMERCIALE SUISSE	
Des clearings aux accords de paiement	159
CONCOURS DE CHRONOMÈTRES DE L'OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL	161
DIVERS	155 - 157 - 163

publicitar
32 a

BODEMER & AAB
LA CHAUX-DE-FONDS

*Bijoutiers
Joailliers*

FABRIQUE D'ETAMPES
POUR BOITES DE MONTRES

Vve BUTZER S.A
LA CHAUX-DE-FONDS

*Toutes
les pierres.*

Theurillat & Co
PORRENTUUY

F. Bergeon
LA CHAUX-DE-FONDS
Paix 101 a - Téléphone 2.13.34

Verres de forme et incassables de n'importe quel genre * Verres cristal, plexi-glas, Rodoïde, verres étanches et toutes nouveautés * Secrets en tous genres.

Avant l'Exposition de Rio

LA SITUATION AU VENEZUELA

Les Etats-Unis du Venezuela sont des dix républiques de l'Amérique du Sud, la seule qui donne entièrement sur la mer des Antilles.

Leurs perspectives économiques sont remarquables. La superficie du pays dépasse 900.000 kilomètres carrés, presque deux fois la surface de la France. On relève la variété des aptitudes naturelles : de la Côte, on s'élève, avec la transition d'un plateau peuplé, jusqu'aux 4.000 mètres de la Cordillère, à 5° de latitude nord ; la chaîne franchie, les plaines du superbe Orénoque s'étalent sous les yeux du voyageur. Il est vrai que se pose pour le territoire un problème de sous-peuplement. Les habitants du Venezuela ne sont pas encore 4 millions — moins que la population de la Suisse — et surtout, ce qui est plus grave, leur densité ne s'établit qu'à 4 individus au kilomètre carré. Rien d'étonnant si le type de leur économie est simple : le pétrole, où le Venezuela dispute le second rang dans le monde à l'U. R. S. S., puis, à distance, les récoltes fournies par les plantations installées sur la pente septentrionale : celle du café, au troisième rang dans le monde, et du cacao (5 % de la production universelle) ; suit, beaucoup plus loin, la fourniture de viande.

Les bénéfices de ce travail peuvent signifier la prospérité. Profiteraient-ils bien au pays ?

L'économie internationale du Venezuela est donc surtout fonction du pétrole. Ce dernier constitue les deux tiers des exportations totales de la nation. C'est lui qui décida de l'excédent général des ventes à l'étranger de 300 % en 1939 et même de 400 en 1944 ! Ceci s'explique par les livraisons assurées aux Alliés, principalement aux Américains, pour leur guerre dans le Pacifique ; au ravitaillement alimentaire également, la viande congelée fournie représentant, à elle seule, une valeur spécifique d'un demi-million de tonnes par an.

On doit donc noter que, malgré une inflation qui, de 1939 à 1944, ne s'était accrue néanmoins que de 111 %, la position créditrice du Venezuela s'est affirmée continûment, puisqu'on y vit passer les réserves dollar et sterling de 52 millions de dollars en 1939 à 101 à fin 1943 ; les estimations pour le temps présent se situent entre 175 et 200 millions !

Ce que les Venezueliens recherchent aujourd'hui, c'est de doubler l'intérêt de toute cette activité en attribuant les avantages dorénavant à la seule nation. C'était pour liquider les dettes étrangères, en désordre du temps de Castro, et même répudiées par lui, au risque d'une guerre avec l'Europe (s'il n'y avait eu les Etats-Unis et la doctrine de Monroe), que Gomez, doubla les amortissements, sans égard pour les besoins immédiats du peuple ; mais non pour les besoins lointains, puisque toute dette étrangère fut éteinte en 1931, la dette intérieure en 1935 et qu'au centenaire de Bolivar, le dernier emprunt vénézuélien était effacé du Stock-Exchange ! Cet acquittement général a suscité un intérêt considérable sur les marchés financiers internationaux et détermina le retour du capital étranger, anglais et américain

principalement, dans le pétrole, anglais seul dans les chemins de fer.

Néanmoins, le gouvernement a repris de lourdes charges en pratiquant une politique sociale des plus libérales. Il y est obligé en quelque sorte par une population dont le tempérament est extrêmement vif et que la situation nouvelle conduit à des revendications permanentes. C'est bien ce qu'expriment les divers mouvements politiques au Venezuela, dont on parlait ces derniers temps, bien qu'en ayant exagéré l'importance. Le nouveau gouvernement se trouve, comme le précédent, devant la nécessité d'améliorer le standard d'existence de la population.

C'est donc à une nouvelle intervention dans le domaine du pétrole qu'il faut s'attendre, étant donné que le coup d'Etat de l'automne dernier a été fomenté et réussi par une Junte provisoire dirigée par le parti socialiste. Les Anglo-Américains ne semblent pas effrayés outre mesure du renversement du président Medina, vu les bénéfices provenant de l'augmentation extraordinaire de la production pétrolière du Venezuela, portée à 38 millions de tonnes en 1944, alors qu'elle n'était pas de 31 en 1939. On voit se constituer toute une série de nouvelles sociétés. Elles ne redoutent pas la transformation de la législation pétrolière du pays, pourtant connue dès 1943. Ce doit être un encouragement pour les exportateurs de tous produits dans la grande république des Caraïbes !

Le gouvernement de Caracas voudrait, parallèlement, sortir de la monoactivité de l'économie nationale, échapper aux prix « internationaux » décidés par les Etats-Unis. Il va reprendre le plan triennal de 1939, d'organisation de la production et du commerce, refaire un pays agricole, en même temps que minier et peut-être industriel. Il n'est retenu que par la question de la main-d'œuvre.

Ainsi, le tableau du Venezuela a ses ombres et ses lumières. Celles-ci l'emportent décidément. C'est dire qu'à l'époque présente d'euphorie que traverse le pays, il y a de nombreuses chances d'y placer notre production de qualité. cb.

Postes, télégraphes et téléphones

RÉDUCTION DE SURTAXES AÉRIENNES

La reprise des liaisons aéropostales directes entre la France, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Afrique, l'Asie et l'Australie a permis de réduire les surtaxes aériennes pour les correspondances de Suisse à destination de divers pays d'outre-mer. Dès le 1^{er} mars, les surtaxes s'établiront comme suit, suivant le coût du transport aérien : Afrique, 20, 50 centimes ou 1 franc ; Asie, 50 centimes, 1 franc ou 1 fr. 50 ; Amérique, 70 centimes, 1 franc ou 1 fr. 50 ; Australie, 1 fr. 50.

**Hier la bête noire,
aujourd'hui le grand dada !**

Une fois qu'on a trouvé la méthode la meilleure et la mieux appropriée, tenir sa comptabilité devient un plaisir. C'est pourquoi vous devriez examiner la


**Comptabilité
à décalque**

pébé

à la main ou à la machine, avec comptes à repérage visuel instantané. Ce système réduit les écritures à un minimum tout en vous renseignant clairement sur vos frais généraux, vos créances, votre situation, etc. - Demandez le prospectus D-17 avec exemple d'écritures à

P. BAUMER / FRAUENFELD

Fabrique de registres brevetés / Tél. (054) 7 24 51




Bouclette
BOURQUIN
BREVET SUISSE
BREVETS ÉTRANGERS

**ART
SÉCURITÉ
DISTINCTION**

BUREAU DE VENTE : PAIX 13, LA CHAUX-DE-FONDS.

HAFFELI & CO



ACIER POLDI



**VOYAGES ET
TRANSPORTS S.A.**

LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 2.35.38
Télégrammes SWISSTRAFFIC

SUCCURSALE A BIENNE
Rue de Nidau 40 Téléphone 2.51.98

**SERVICES SPÉCIAUX POUR HORLOGERIE,
TOUS PAYS**

GROUPAGES RÉGULIERS

pour chaque départ de vapeur „Suisse” ou étranger à destination de NEW-YORK, ANGLETERRE, AMÉRIQUE DU SUD, etc.

ASSURANCES

Agence officielle de « La Neuchâteloise » pour la branche Transports - Conditions officielles des Compagnies suisses. Délivrance immédiate des Certificats d'assurance.

Politique commerciale suisse

DES CLEARINGS AUX ACCORDS DE PAIEMENT

(by) A la Journée d'Uster, M. Hotz, directeur de la Division du commerce, a dit l'importance qu'ont nos relations économiques extérieures : elles procurent du travail et du pain à notre population. Les pourparlers avec l'étranger, qui se succèdent sans arrêt, ne constituent pas seulement une lutte pour l'exportation, mais elles visent encore à l'approvisionnement du pays en aliments et matières premières. Et la signification des accords conclus ne réside pas uniquement dans le domaine économique, mais par suite de l'affirmation de la souveraineté suisse en face de l'étranger, elle s'étend aussi au domaine politique.

Durant la guerre, nous étions dans l'obligation de soumettre nos échanges commerciaux, et d'ailleurs toutes nos relations économiques, au régime des clearings. Longtemps, la situation politique nous imposa le silence à ce sujet. Le silence est rompu et nous avons appris quel était l'état de notre trafic de compensation au 31 octobre dernier.

Soldes débiteurs imposants : 973 millions de francs pour l'Allemagne, solde moins élevé qu'on ne le prétendait et, toutefois, celui dont le sort est des plus incertains ; 312 pour l'Italie. L'amortissement de cette dette avait été réglé par l'entente du 10 août dernier, à l'application de laquelle la Commission de contrôle allié a mis son veto. Il faut négocier à nouveau, le règlement de l'arriéré semblant avoir suscité l'objection principale des occupants de la Péninsule. Viennent ensuite la Norvège (18 millions de francs), la Bulgarie (9), la Pologne (3).

Mais, nous avons toute une série de créanciers : l'Espagne (19 millions), au premier rang ; puis, la Hongrie (18 millions, au bénéfice de nos exportateurs, ainsi que des porteurs suisses de titres hongrois, pour autant que les deux gouvernements s'entendent à ce sujet). Ensuite, tous les pays du sud-est européen : Roumanie (10 millions), Turquie (9), Grèce (311.000), Yougoslavie (271.000), Danemark (909.000), qui doit redevenir un fournisseur utile, à moins que les droits de préemption des Alliés n'absorbent sa substance. Les 48.000 francs que nous devons à la Finlande ne comptent guère : la balance des échanges est ici équilibrée.

En plus des clearings encore en vigueur, il en existe qui sont en liquidation. Leurs soldes sont débiteurs pour les Pays-Bas (56 millions), la Belgique (26) et la France (1,5), créanciers pour la Slovaquie (4) et la Croatie (moins d'un).

Au total, l'ensemble de ces comptes accuse la position fortement créancière de notre pays. Toutes dettes supprimées, il nous reste un actif d'un milliard 258 millions de francs dans les comptes de clearing et de 79 millions dans les comptes en liquidation. Le développement de nos exportations et de nos importations aussi rétablira l'équilibre au bout d'un certain temps.

Le système des clearings limitatifs et à relent totalitaire semble avoir vécu. C'est ce que Victor Gautier,

directeur à la Banque Nationale suisse, vient d'exposer récemment.

Pour retourner peu à peu à la liberté des échanges, il faut imaginer un système transitoire. Les accords de paiement paraissent être la formule nouvelle. Les signataires acceptent réciproquement un certain montant de monnaie étrangère à taux de change fixe, et les paiements s'effectuent dans les limites du crédit.

Nous avons déjà signé plusieurs accords de ce genre : avec la Belgique, le 25 juillet dernier, la Tchécoslovaquie le 31 août, les Pays-Bas le 24 octobre, la France le 16 novembre. Et nous venons de parapher un contrat analogue avec l'Angleterre.

Le principe des accords de paiement est simple, mais non pas les problèmes portant sur les faits concrets. Nos partenaires réclament à grands cris des marchandises ; toutefois, ils ne peuvent nous livrer les matières premières et le charbon qui sont nécessaires à cet effet. La Suisse accumule donc des devises en pays débiteurs, ne pouvant trouver à celles-ci qu'un emploi limité. Elle offre, par conséquent, un crédit. Pour parer aux risques de change en monnaies étrangères, on leur a fixé un plafond que le débiteur ne dépassera qu'en payant en or ou en devises libres. Si le débiteur modifie son change, le crédit doit être réévalué progressivement. Ce fut le cas pour la France.

Il est aussi difficile de définir les catégories de paiement autorisées par l'accord. On fixe un code d'urgence : les paiements d'ordre commercial l'emportent sur les paiements d'ordre financier ou vice versa. Il est également malaisé d'établir le taux des changes ou le pouvoir d'achat de telle ou telle monnaie. En tous cas, on a innové en décentralisant les paiements en en créant des banques agréées qui peuvent effectuer les paiements sous contrôle.

Enfin, comment déterminer les marchandises à échanger ? Nos voisins réclament des marchandises en masse et à bon marché et nous exportons des marchandises de luxe et de qualité. Tous encore, nous voulons du charbon.

Malgré les difficultés d'application, les accords de paiement ont favorisé les échanges internationaux. Notre commerce avec la Belgique dépasse déjà les chiffres d'avant guerre. S'il n'y avait l'inconvénient d'un contrôle compliqué, que les chambres de commerce s'efforceraient d'alléger progressivement, il faudrait presque craindre que le pays ne reçoive trop de commandes de la part de l'étranger !

Quoiqu'il en soit, les accords de paiement ne pourront être qu'une étape provisoire : la prochaine consistera à concrétiser les accords de Bretton Woods.

BISEAUX GLACÉS

MEYLAN FILS & Co

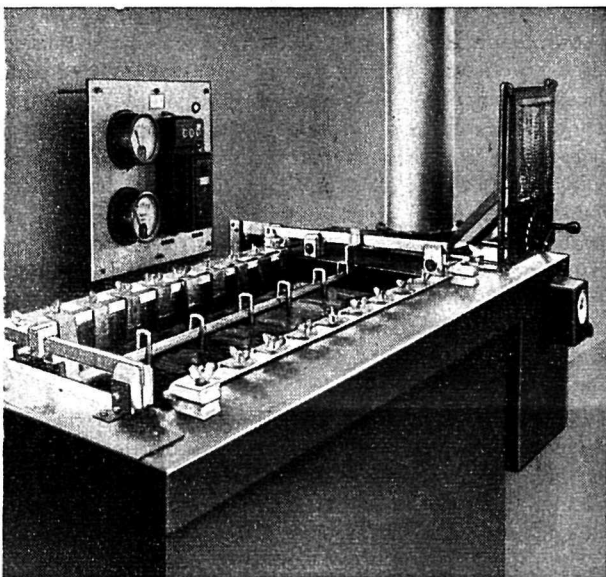
NICKELAGE - RHODIAGE - ARGENTAGE

La Chaux-de-Fonds - Téléph. 2.34.60

BORDS LAPIDÉS

NOS SPÉCIALITÉS

O R ROSE



CHROMAGE
POUR TOUTES LES INDUSTRIES
J. ROULET RUE DE BUREN 26 BIENNE
TELEPHONE: 22377

Hellefors

ACIER FIN
EN BANDES

FR. FRAUCHIGER-NIGST S.A.
LYSS BERNE

FABRIQUE DE RESSORTS „LE ROSEAU”

*P***ERRIN & CO**

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Commerce 17a
Téléphone 2.26.28

RESSORTS DE QUALITÉ

Pour vos **traductions** publicitaires, commerciales,
techniques, nous mettons à votre disposition
des praticiens hautement qualifiés.

*B***UREAU COMPLET, BIENNE**
RUE NEUVE 43 TÉLÉPHONE (032) 2.53.21

Demandez nos conditions

Concours de chronomètres de l'Observatoire de Neuchâtel

Dans sa séance du 26 février 1946, le Conseil d'Etat a décerné comme suit les prix alloués aux meilleurs chronomètres présentés en 1945 aux concours de l'Observatoire de Neuchâtel.

PRIX AUX FABRICANTS

1. Prix de série pour les 4 meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves de 1^{re} classe pour chronomètres de marine et dont le diamètre est supérieur à 70 mm. :

	Nombre de classement
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	3,55

2. Prix de série pour les 6 meilleurs chronomètres de bord et de poche, 1^{re} classe, du même fabricant :

Fabriques des montres Zénith, Le Locle	3,72
Technicum neuchâtelois, division Le Locle	4,91
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	4,93
Manufacture des montres Paul Buhré S. A., Le Locle	5,53
Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	5,60
Fabrique de spiraux Nivarox S. A., St-Imier	8,80

3. Prix de série pour les 4 meilleurs chronomètres destinés à être portés en bracelet :

Compagnie des montres Longines, Francillon S. A., Saint-Imier	6,64
S. A. Louis Brandt et Frère, Omega Watch Co., Bienne	9,58
Fabriques des montres Zénith, Le Locle	10,05

CHRONOMETRES DE MARINE

	PRIX		
	I	II	III
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	29	1	1
Aurèle Maire, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	—	1	—

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 3,3 comme nombre de classement (Ulysse Nardin S. A., Le Locle).

CHRONOMETRES DE BORD

Chronomètres dont le diamètre est supérieur à 60 mm.

	Prix		
	I	II	III
Fabriques des montres Zénith, Le Locle	2	—	—
Charles Guyot, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	1	—	—
Jean Tripet, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	1	—	—

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 3,9 comme nombre de classement (Fabriques des montres Zénith, Le Locle).

Chronomètres dont le diamètre est égal ou inférieur à 60 mm.

	Prix		
	I	II	III
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	1	1	—
Technicum neuchâtelois, div. Le Locle	1	—	—
Léon Inäbnit, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	—	—	1
Manufacture des montres Paul Buhré S. A., Le Locle	—	—	1

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 4,3 comme nombre de classement (Technicum neuchâtelois, division Le Locle).

CHRONOMETRES DE POCHE, EPREUVES DE 1^{re} CLASSE

Chronomètres dont le diamètre est supérieur à 45 mm.

	PRIX		
	I	II	III
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	14	1	1
Fabriques des montres Zénith, Le Locle	13	—	—
Manufacture des montres Paul Buhré S. A., Le Locle	4	—	—
Fabrique de spiraux Nivarox S. A., Saint-Imier	3	—	1
Technicum neuchâtelois, div. Le Locle	2	1	—
Marc Golay, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	1	—	—
Jean-Pierre Bétrix, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	1	—	—
Marcel Giroud, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	1	—	—
Louis Berthoud, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	1	—	—
Henri Berney, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	1	—	—
Eric Jacot, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	1	—	—
Franz Buser, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	1	—	—
François Didisheim, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	1	—	—
Raymond Didisheim, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	1	—	—
Maurice Béguin, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	1	—	—
Jean-Pierre Graef, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	1	—	—
Gérald Magnin, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	1	—	—
Henri Henchoz, élève du Technicum neuchâtelois, division Le Locle	1	—	—
Martial Jacot, élève du Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	—	1	—



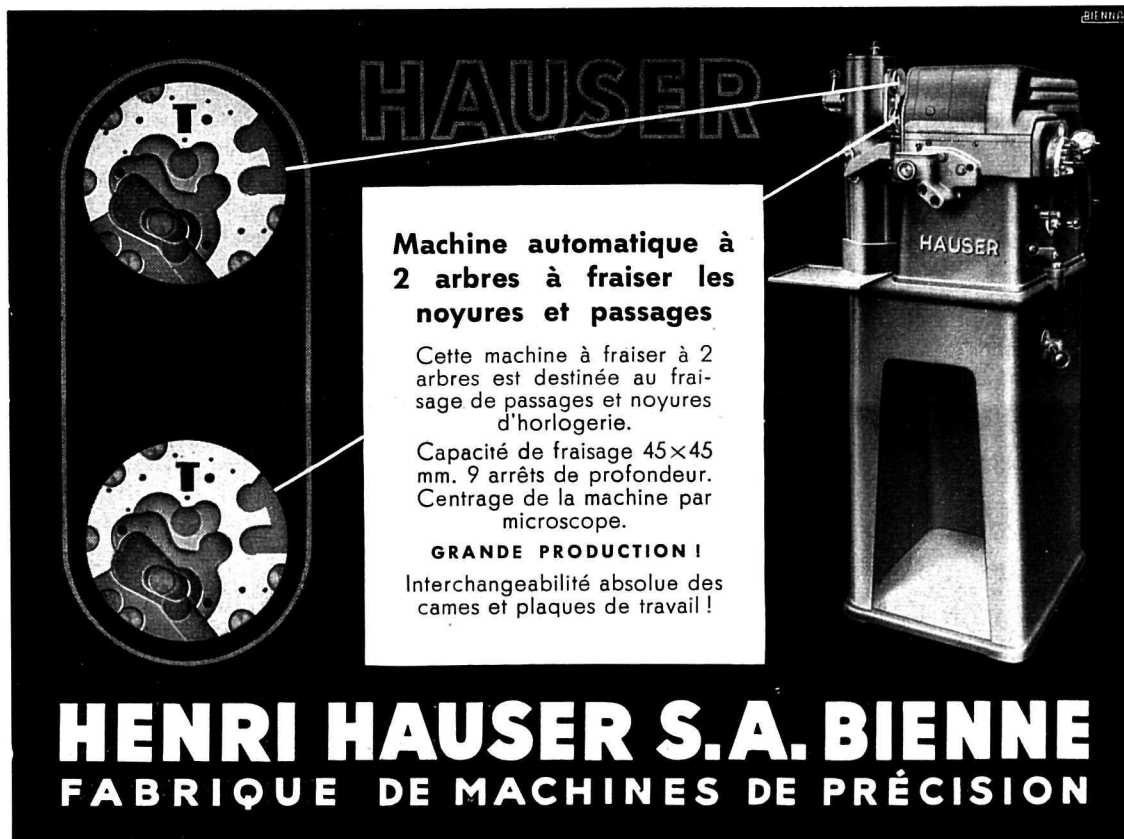
WILLIAM GRISEUL & CO
FABRIQUE DE PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE
NOIRAIGUE

PIERRES D'HORLOGERIE

Spécialisé dans la pierre à chasser dès ses débuts, je livre toutes mes pierres avec un diamètre impeccable. Pierres de balancier bombé avec olivage très soigné. Je livre par retour tous les calibres de Fontainemelon en qualité A. B. C.

JULES ROBELLAZ

LAUSANNE Rue Charles-Monnard 6 Téléphone 2.76.97



HAUSER

Machine automatique à 2 arbres à fraiser les noyures et passages

Cette machine à fraiser à 2 arbres est destinée au fraissage de passages et noyures d'horlogerie.

Capacité de fraisage 45×45 mm. 9 arrêts de profondeur. Centrage de la machine par microscope.

GRANDE PRODUCTION !
Interchangeabilité absolue des cames et plaques de travail !

HENRI HAUSER S.A. BIENNE
FABRIQUE DE MACHINES DE PRÉCISION

Chef visiteur

Fabrique d'horlogerie du Val-de-Travers engagerait pour époque à convenir un visiteur chef, horloger complet, capable de diriger son département de remontages et terminages. Faire offres, avec références et prétentions, sous chiffre P 1981 N, à Publicitas Neuchâtel.

LA FÉDÉRALE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES
Incendie, Vol, Dégâts d'Eau, ZÜRICH
Bris de Glaces, Auto-Casco, Fondée en 1851
Transport, Valeurs,
Crédit, Caution

ASSURANCES

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 3,0 comme nombre de classement (Fabriques des montres Zénith, Le Locle).

Chronomètres dont le diamètre est égal ou inférieur à 45 mm., mais supérieur à 38 mm.

	PRIX		
	I	II	III
Manufacture des montres Paul Buhré S. A., Le Locle	1	2	1
Technicum neuchâtelois, div. Le Locle	2	—	—
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	1	—	—
Jâmes-C. Pellaton, Le Locle	1	—	—
Manufacture d'horlogerie A. Reymond S. A., Tramelan	—	—	1

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 4,6 comme nombre de classement (Technicum neuchâtelois, division Le Locle).

Chronomètres dont le diamètre est égal ou inférieur à 38 mm.

	PRIX		
	I	II	III
Compagnie des montres Longines, Francillon S. A., Saint-Imier	1	2	1

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 7,0 comme nombre de classement (Compagnie des montres Longines, Francillon S. A., Saint-Imier).

CHRONOMETRES DESTINES A ETRE PORTES EN BRACELET

	PRIX		
	I	II	III
Compagnie des montres Longines, Francillon S. A., Saint-Imier	7	12	3
S. A. Louis Brandt et Frère, Omega Watch Co., Bienne	—	2	5
Fabriques des montres Zénith, Le Locle	1	2	—

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 5,0 comme nombre de classement (Compagnie des montres Longines, Francillon S. A., Saint-Imier).

PRIX AUX RÉGLEURS

1. Prix de série pour le réglage des 4 meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves de 1re classe pour

chronomètres de marine et dont le diamètre est supérieur à 70 mm. :

M. Louis Augsburg, Le Locle	3,55
M. W. Dubois fils, La Chaux-de-Fonds	4,24

2. Prix de série pour le réglage des 6 meilleurs chronomètres de bord et de poche, 1re classe :

M. Charles Fleck, Le Locle	3,72
M. A. Jeanmairet, Technicum neuchâtelois, division Le Locle	4,91
M. W.-A. Dubois, La Chaux-de-Fonds	5,53
Classe de M. G. Sautebin, Technicum neuchâtelois, division de La Chaux-de-Fonds	5,60
M. Ed. Seitz, Le Locle	6,04
M. Hans Wehrli, Saint-Imier	9,62

3. Prix de série pour le réglage des 4 meilleurs chronomètres destinés à être portés en bracelet :

M. Robert Chopard, Saint-Imier	6,99
M. Fernand Wenger, Saint-Imier	8,28
M. Gottlob Ith, Bienne	9,58
M. Charles Fleck, Le Locle	10,05

Le palmarès du Prix Guillaume paraîtra dans notre prochain numéro.

Bibliographie

L'AUTOMOBILISME DEVANT LE MONDE NOUVEAU

par H. Vuilleumier, ingénieur E. P. Z. - S. I. A. « Les Cahiers de l'Actualité Economique » (3 fr. 20, Editions O. R. D. Genève, 5, avenue Th.-Flournoy).

Rédigé par un spécialiste, le fascicule qui vient de paraître expose avec simplicité tout le problème de l'automobilisme de demain. On y relèvera, entre autres, des précisions extrêmement intéressantes sur les véhicules de l'avenir et les modèles d'après guerre, sur les programmes de construction des principaux pays producteurs (U. S. A., Angleterre, France, Italie, U. R. S. S., etc.), sur la situation actuelle du marché de l'automobile, les prix des voitures d'occasion, etc. On y trouvera également des considérations pertinentes sur l'imposition de la circulation routière, la réglementation du trafic et la coordination des moyens de transport.

*
AROSA

<table border="0"> <tr><td>Arosa-Kulm</td><td>170</td><td>19.50</td></tr> <tr><td>Excelsior</td><td>100</td><td>19.50</td></tr> <tr><td>Hof Maran { nouv. bât. anc. bât.</td><td>110</td><td>17.50</td></tr> <tr><td>Tschuggen Grandhotel</td><td>180</td><td>19.50</td></tr> <tr><td>Des Alpes</td><td>60</td><td>17.50</td></tr> <tr><td>Eden</td><td>80</td><td>17.50</td></tr> <tr><td>Seehof</td><td>100</td><td>17.50</td></tr> <tr><td>Valsana</td><td>100</td><td>17.50</td></tr> </table>	Arosa-Kulm	170	19.50	Excelsior	100	19.50	Hof Maran { nouv. bât. anc. bât.	110	17.50	Tschuggen Grandhotel	180	19.50	Des Alpes	60	17.50	Eden	80	17.50	Seehof	100	17.50	Valsana	100	17.50	<table border="0"> <tr><td>Alexandra</td><td>90</td><td>16.50</td></tr> <tr><td>Bellevue</td><td>110</td><td>16.50</td></tr> <tr><td>Post-Sporthotel</td><td>70</td><td>16.50</td></tr> <tr><td>Rætia</td><td>90</td><td>16.50</td></tr> <tr><td>Alpensonne</td><td>40</td><td>15 —</td></tr> <tr><td>Belvédère-Terrasse }</td><td>70</td><td>14.50</td></tr> <tr><td>Tanneck</td><td>70</td><td>12.50</td></tr> <tr><td>Merkur</td><td>40</td><td>14.50</td></tr> <tr><td>Surlej</td><td>40</td><td>14.50</td></tr> </table>	Alexandra	90	16.50	Bellevue	110	16.50	Post-Sporthotel	70	16.50	Rætia	90	16.50	Alpensonne	40	15 —	Belvédère-Terrasse }	70	14.50	Tanneck	70	12.50	Merkur	40	14.50	Surlej	40	14.50	<table border="0"> <tr><td>Suvretta</td><td>40</td><td>14.50</td></tr> <tr><td>Juventas</td><td>50</td><td>14.50</td></tr> <tr><td>Metropol</td><td>50</td><td>14.50</td></tr> <tr><td>Anita</td><td>40</td><td>14 —</td></tr> <tr><td>Touring</td><td>30</td><td>13.50</td></tr> <tr><td>Gentiana</td><td>30</td><td>13.50</td></tr> <tr><td>Hubelsee</td><td>30</td><td>12.25</td></tr> </table>	Suvretta	40	14.50	Juventas	50	14.50	Metropol	50	14.50	Anita	40	14 —	Touring	30	13.50	Gentiana	30	13.50	Hubelsee	30	12.25
Arosa-Kulm	170	19.50																																																																								
Excelsior	100	19.50																																																																								
Hof Maran { nouv. bât. anc. bât.	110	17.50																																																																								
Tschuggen Grandhotel	180	19.50																																																																								
Des Alpes	60	17.50																																																																								
Eden	80	17.50																																																																								
Seehof	100	17.50																																																																								
Valsana	100	17.50																																																																								
Alexandra	90	16.50																																																																								
Bellevue	110	16.50																																																																								
Post-Sporthotel	70	16.50																																																																								
Rætia	90	16.50																																																																								
Alpensonne	40	15 —																																																																								
Belvédère-Terrasse }	70	14.50																																																																								
Tanneck	70	12.50																																																																								
Merkur	40	14.50																																																																								
Surlej	40	14.50																																																																								
Suvretta	40	14.50																																																																								
Juventas	50	14.50																																																																								
Metropol	50	14.50																																																																								
Anita	40	14 —																																																																								
Touring	30	13.50																																																																								
Gentiana	30	13.50																																																																								
Hubelsee	30	12.25																																																																								

Majoration pour chauffage. Fr. 1.25 à Fr. 2.—
 Association des hôtels de sport.
 Golf links à disposition des joueurs dès juillet.

* * * *parole magique, évocation de vacances magnifiques!* * * *

POLISSAGE ET LAPIDAGE DE BOITES
DE MONTRES

Gaston Jornod s. a.

Téléphone 4.73.13 GENÈVE Coulouvrenière 40

Spécialistes de la boîte étanche, métal et acier
Installation ultra moderne
Production 1000 boîtes acier par jour

Beck & Co.

LA CHAUX-DE-FONDS
Hirondelles 10 Téléphone 2.15.41

FABRIQUE DE BOITES OR

rondes et fantaisies tous genres

ASSORTIMENTS A CYLINDRE

sur tous les calibres

Qualité suisse

H. BEAUMANN & C^o S. A.

Les Bois

Téléphone 8.12.10

HUILE SPÉCIALE
POUR LE CREUSAGE DE PIERRES FINES

HUILE DE PIEDS DE BŒUF
DE PREMIÈRE QUALITÉ

LIVRAISON RAPIDE A DES PRIX
AVANTAGEUX PAR LA MAISON

ERNEST GEIGER S. A., BIENNE
RUE NEUHAUS 29 TÉLÉPHONE 2.44.75

Manufacture d'horlogerie, à Bienne,

cherche un

CHEF DE VENTE

pour son département commercial

Exigences : expérience de la branche
horlogère, des marchés étrangers et
connaissance des langues. Faire offres
manuscrites avec copies de certificats,
prétentions et curriculum vitae, sous chiffre
V 20942 U, à Publicitas Bienne.

Représentant

bien introduit auprès de la clientèle horlogère
désire s'adjoindre quelques bonnes représen-
tations. Offres sous chiffre P 1935 N, à Publicitas
Neuchâtel.

Chef de vente

connaissant la langue anglaise est demandé
par importante fabrique d'horlogerie de La
Chaux-de-Fonds. Situation d'avenir. Offres
avec curriculum vitae, sous chiffre P 10130 N,
à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Meules Arcansas

Nous cherchons à acheter meules Arcansas.
Les Fils d'Antoine Vogel, Pieterlen.

Fabrique d'horlogerie à remettre

Industriel désirant se retirer des affaires, remettrait son importante et florissante fabrique d'horlogerie en Suisse romande. Ecrire sous chiffre Y 5001 X, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Mouvements A. S. 5 1/4"

Commandes suivies en mouvements A. S. 5 1/4", 17 jewels, pour U.S.A., sont à sortir de suite, paiement contre accreditif. Faire offres sous chiffre L 19463 N, à Publicitas Neuchâtel.

Marché belge

Négociant en montres, très bien introduit sur le marché belge, cherche représentation à compte ferme de montres de bonne fabrication. Offres sous chiffre P 6514, à Publicitas Neuchâtel.

Canada

On cherche, pour le Canada, représentation générale d'une montre suisse de marque. Offres urgentes sous chiffre L 52197 G, à Publicitas Saint-Gall.

2000 montres étanches

première qualité, ancre 17 rubis, seconde au centre direct, incabloc, radium, livrable de suite depuis fabrique ainsi que 12 pièces cal. 3 3/4 - 4 1/4" or. Préférence sera donnée à preneur régulier. Offres sous chiffre B 21201 U, à Publicitas Bienne.

Montres et mouvements

A vendre montres et mouvements ancre et cylindre calibres anciens. Ecrire sous chiffre H 21087 U, à Publicitas Bienne.

Correspondant

expérimenté, pratique à l'étranger, allemand, français, anglais, italien, bonnes notions espagnol, cherche place stable. Offres sous chiffre P 2100 N, à Publicitas Neuchâtel.

A REMETTRE

Usines de fournitures d'horlogerie et pignons industriels

bien équipées et parfaitement en ordre en tous points. Ecrire sous chiffre P 25367 K, à Publicitas Saint-Imier.

BRACELETS

Fabricant spécialisé pour bracelets thermo-plastique en grande série, cherche grossiste pour exportation. Ecrire sous chiffre P 43946 N, à Publicitas Neuchâtel.

*A*bonnez vous à

**LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
SUISSE**

La F. H. S. est lue dans tous les pays du monde

Pour vos affaires commerciales
Pour vos affaires privées



**l' UNION
DE BANQUES SUISSES**

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Léopold-Robert 50
Tél. 2.45.21

sera toujours à votre disposition

Capital Fr. 50.000.000. -

Réserves Fr. 40.000.000. -

FABR. DE BOITES DE MONTRES

Georges Ruedin
Succ. de Jaquet et Ruedin
BASSE COURT



publicolor

COURTÉTELLE S.A.

FABRIQUE DE BOÎTES DE MONTRES, COURTÉTELLE (J.B)

**CREUSAGE
ET GRANDISSAGE**

On sortirait en qualité A,
creusage et grandissage.
Ecrire sous chiffre D 20907 U,
à Publicitas Bienne.

U. S. A.

commandes régulières de mouvements
sont à sortir. Ecrire sous chiffre P 10114 N,
à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE D'OCCASION

MIKRON N° 90

machine à tailler par génération,

MIKRON N° 79

machine à tailler par génération,

MIKRON N° 86

machine à contourner,

MIKRON N° 84

machine à fraiser les entrées de remontoir et percer les trous de tiges,

SESSLIN et TRIPET

machine à tailler les pignons,

PETERMANN N° 1 et 2

décolteuses à 3 burins,

BECHLER MULTIPASS N° 1

tour à fileter.

Offres sous chiffre C 2632, à Publicitas Neuchâtel.

EMPLOYÉ QUALIFIÉ

serait engagé par importante entreprise horlogère. Connaissances exigées : français, allemand ou bonnes notions, correspondance (sténo-dactylo) comptabilité et si possible connaissances dans la branche horlogère. Situation d'avenir. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres avec copies de certificats et références sous chiffre P 15311 D, à Publicitas Delémont.

Venezuela

Maison suisse s'installant au Venezuela cherche représentations pour l'Amérique du Sud. Branches horlogère et bijouterie, petite mécanique de précision et appareils électro-techniques. Offres sous chiffre OFA 3988 G, à Orell Fussli - Annonces Genève.

Cadrams

Ouvrier qualifié, de toute première force, 20 ans d'expérience, cherche place de chef de fabrication. A défaut accepterait place de chef décalqueur. Offres sous chiffre Jc 21138 U, à Publicitas Bienne.

Italie

Fabricants d'horlogerie désirant livrer à représentants ou clients italiens, sont recherchés comme partenaires pour compensation de 100.000 francs. Aucune formalité. Exécution rapide garantie. Offres sous chiffre As 14021 J, aux Annonces-Suisses S. A., Bienne.

Employé supérieur

au courant de l'horlogerie, surtout de l'exportation, et pouvant correspondre en anglais, ayant de l'initiative, trouverait situation intéressante et d'avenir dans une bonne et ancienne fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Offres avec copies de certificats et curriculum vitae, sous chiffre P 10171 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Chef boîtier

Cinquantaine, marié, très sérieux et énergique cherche place dans importante fabrique de boîtes, Suisse ou étranger. Connaissance du métier à fond, depuis la mise en chantier à la terminaison. Ronde et fantaisie, métal et acier. Habitude de conduire fabrication et diriger personnel. Faire offres sous chiffre P 2174 N, à Publicitas Neuchâtel.

Représentation pour le Chili

Représentant très bien introduit auprès des importateurs les plus connus, cherche représentation pour le Chili d'une importante fabrique de montres. Offres sur papier avion sous chiffre P 6515, à Publicitas Neuchâtel.

PROTEXO

LE BEAU ET BON BRACELET EN PROTEX
ÉTANCHE, LAVABLE, SOUPLE, SOLIDE, ETC., ETC.

USINE A GENÈVE

REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE

TÉLÉPHONE 4.41.44

CABLE: PROTEXO GENÈVE

René Thévenaz

HORLOGERIE SOIGNÉE

GENÈVE

20, rue Sturm (boulevard des Tranchées 29)
Téléphone 5.46.13

Chronographes „Soldor“ et montres
de tous genres or et métal. Exportation.

JACQ. THOMA

WINTERTHOUR

(Suisse) Téléphone (052) 2.67.73



*Fabrique spéciale
de brosses métalliques*

Maison suisse fondée en 1877

**BOITES A FOURNITURES
DESSUS VERRE**

*Calottes
aluminium*

TOUTES FORMES



V^{ve} GÉDÉON ROSSEL

TRAMELAN Suisse Tél. 9.32.05

Plus de rouille...

faites passer au bain antirouille toutes vos
pièces d'horlogerie en acier, soit roues, tiges,
couronnes, rochets, bascules, ancrés, etc.

une seule adresse...

ANTIROUILLE S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Doubs 152 Téléphone 2.14.92

Installation moderne • Prix modérés • Prompte livraison

La maison de confiance

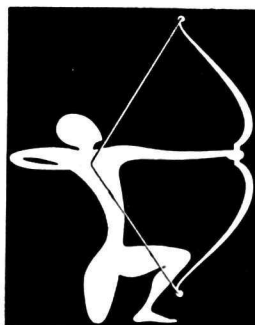
pour vos achats, ventes et échanges de machines
pour la boîte de montre, l'horlogerie, la mécanique.

Atelier de transformation, motorisation, réparation,
construction.

Charles Jaggi

BIENNE 83, rue Centrale
Téléphones (032) 2.26.14 et 2.26.15

MACHINES-OUTILS

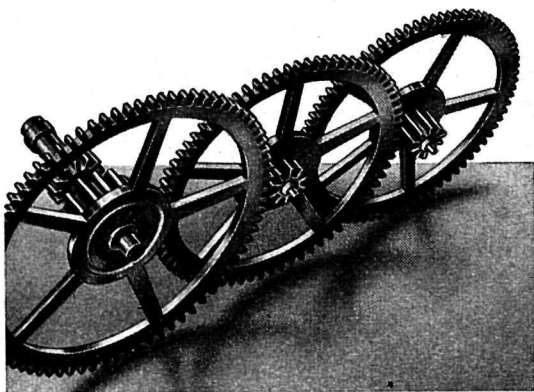


FAGERSTA

Acier suédois

COURVOISIER & Co

BIENNE



W. Siegrist & Cie S. A.
GRENCHEN

Téléphone 8.50.91

FABRIQUE DE PIGNONS

pour tous genres de mouvements, grandes moyennes, petites moyennes, champs, chaussées, minuteriers. Pignons d'échappement.

FABRICATION DE ROUES

en tous genres et pour toutes grandeurs.

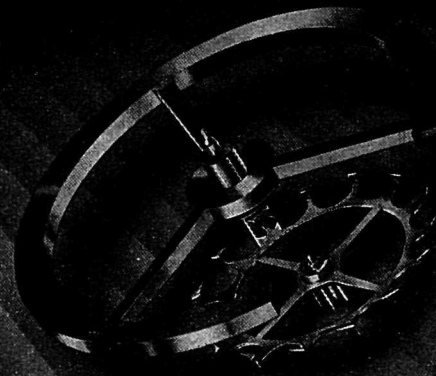
SPÉCIALITÉ:

Grandes moyennes pour secondes au centre.

Maison fondée en 1916

Demandez offres

CYLINDRE



**ASSORTIMENTS
 ET
 FOURNITURES**

CYLINDRE S.A.
LE LOCLE SUISSE TEL 31548

**PLAQUÉ
 OR**



CH. REINBOLD

LA CHAUX-DE-FONDS

Dorages s. a.

Fondée en 1888

DIR. G. HUGUENIN

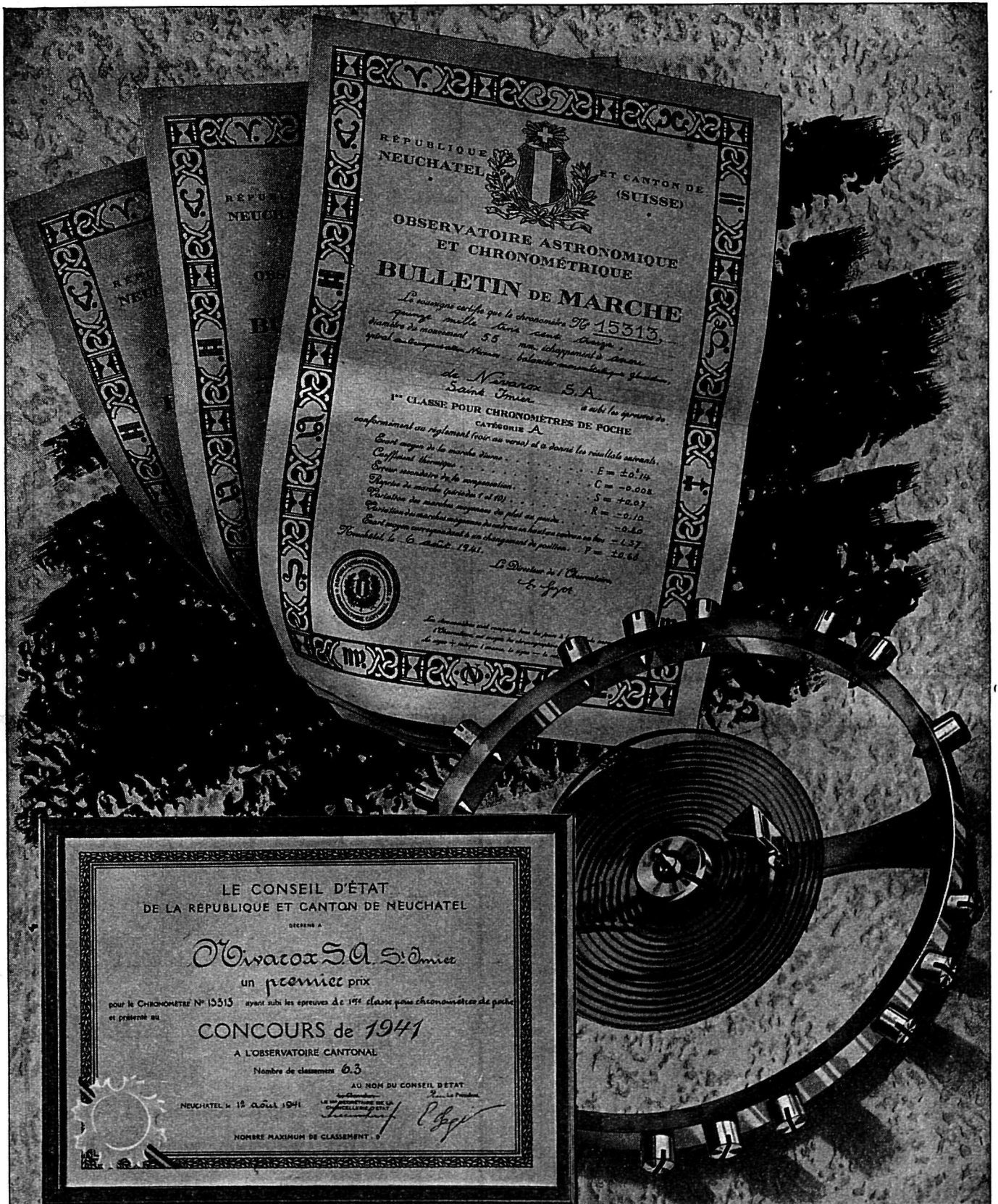
BIENNE Quai du Bas 1

Téléphone 2.47.96

**Dorages extra soignés pour toutes pièces
 d'horlogerie, compteurs, bijouterie, etc.**

SPÉCIALITÉS: Dorage américain, Dorage toutes teintes

NOUVEAUTÉS: Dorage rose satiné, garanti inoxydable,
 Nickelage extra blanc pour tout article



NIVAROX

Fabr. de Spiraux **ST IMIER** (Suisse)

**SPIRAUX COMPENSATEURS
ANTIROUILLE-ANTIMAGNÉTIQUE**
PRIX DE REGLAGES DE L'OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL
**PRIX GUILLAUME 1941
POUR LA MEILLEURE COMPENSATION
THERMIQUE**